Interdiction d'expulser les élèves candidats au bac et au BEM

Page 2

LES DÉCISIONS REMISES AUX BÉNÉFICIAIRES AVANT JUIN

Un excédent important ira aux bénéficiaires de l'AADL 2

Page 3

LE JEUNE INDEPENDANT
N° 5395 - MERCREDI 10 FÉVRIER 2016
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

UNE FIN DE SEMAINE RICHE EN ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Chaâbi, andalou et art musical palestinien à l'honneur

Page 11

Le gouvernement veut couper court à la polémique

LA PRIORITÉ À L'ARTICLE 51



Pour couper court et d'une manière définitive à une vive polémique qui s'installe et s'amplifie de jour en jour, le gouvernement a décidé de programmer en urgence la loi sur les binationaux dans l'art. 51 de la Constitution. Le gouvernement compte présenter en priorité, dans les jours venir au Parlement (APN et Sénat), un projet de loi qui déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat.

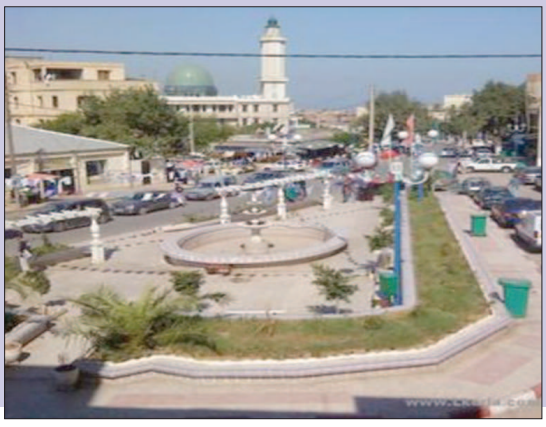
Page 2

SIT-IN CITOYEN ET TENSION HIER DEVANT LE SIÈGE DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS

Un dénouement heureux

Il est presque 10 heures du matin. Un dispositif discret de la police anti-émeute se tient prêt à toute éventualité derrière le portail de la wilaya de Boumerdès. Les citoyens d'Ath Mekla -commune de Chabet El Ameur- arrivent comme prévu pour un sit-in pour protester contre la pénurie d'eau. L'administration locale attend aussi la population d'Azouza et d'Ouled Bentafat. Dénouement heureux après deux semaines de crise. Focus.

Page 4



QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 — ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

LE GOUVERNEMENT PRÉSENTERA EN PRIORITÉ À L'APN LA LOI QUI DÉTERMINERA LA LISTE DES HAUTES FONCTIONS DE L'ETAT

L'article 51 continue de susciter une vive polémique

Pour couper court et d'une manière définitive à une vive polémique qui s'installe et enfle de jour en jour, le gouvernement a décidé de programmer en urgence la loi sur les binationaux dans l'article 51 de la Constitution.



Le gouvernement compte présenter en priorité dans les jours à venir au Parlement (APN et Sénat), un projet de loi qui déterminera la liste des hautes fonctions de l'Etat. L'information a été rapportée par le Dr Djamel Ould Abbès, sénateur FLN et président de la commission paritaire du Parlement, qui a annoncé que la première loi qui sera promulguée consécutive à l'adoption de la nouvelle Constitution est relative à l'article 51 consacré aux binationaux. Hier encore le Premier ministre, Abdelmalek Sellal fut contraint de revenir à la charge à Doha, où il était en visite officielle, pour calmer les ardeurs des uns et la colère des autres.

«La question (l'article 51) ne pose aucun problème dans la mesure où seules certaines hautes responsabilités sensibles sont concernées comme c'est le cas dans tous les pays» a-t-il dit. Cette question ne devrait «susciter aucune polémique en ce sens qu'il ne s'agit que de certaines hautes fonctions de l'Etat» a-t-il encore souligné. Or le FLN ne voit pas la question sous cet angle et continue de faire le forcing pour amener les hautes autorités à reconsidérer cet article. En effet, le FLN «promet» de relancer le débat prochainement et «d'y peser efficacement», grâce à la majorité dont le parti dispose dans les deux chambres a affirmé hier Saddek Bouguetaya, membre du bureau politique et chargé de l'organique, dans une déclaration à la Chaîne de télévision d'expression arabe «France 24», diffusée lundi soir. Il a indiqué que son parti «saura être à la hauteur» des attentes de la communauté algérienne établie à l'étranger lors des discussions prochaines de cette loi à l'APN.

Le SG du FLN Amar Saâdani, qui a ouvert le feu sur le directeur de cabinet de la présidence de la République Ahmed Ouyahia, l'accusant d'être à l'origine de l'inscription de cet article dans l'avant-projet, n'a pas vraiment baissé les bras. On s'attend à une forte réaction du parti majoritaire lors du débat général sur la question au Parlement. Amar Saâdani a même remis en cause l'article 51, le considérant comme «anticonstitutionnel». En effet, beaucoup se demandent pourquoi l'accès aux hautes responsabilités de l'État et aux fonctions politiques devrait-il être réservé aux personnes n'ayant que la nationalité algérienne exclusive ? Telle que posée, la question mérite une explication.

Si l'accès est refusé pour certains postes sensibles de l'Etat, il ne l'est pas pour beaucoup d'autres. A titre d'exemple, comment peut-on imaginer un seul instant une personne, possédant deux nationalités à la fois briguer le poste de président de la République, de patron des services de renseignement, de gouverneur de la Banque centrale, de directeur général de la Sûreté nationale ou de Président de la cour suprême ? A moins qu'il renie sa deuxième nationalité. C'est le début d'un chemin parlementaire qui s'annonce tortueux pour cette loi qui sera présentée par le gouvernement Sellal.

A l'approche des débats à l'Assemblée nationale sur ce projet de loi, les grandes manœuvres vont commencer, le gouvernement cherchant l'apaisement face à la pression de députés du FLN qui vont faire feu de tout bois pour contraindre l'Exécutif à reculer ou à défaut, amorcer un revi-

LA RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Un «bond qualitatif» selon le FLN

Le parti du Front de libération nationale (FLN) a qualifié hier de «bond qualitatif» la révision constitutionnelle adoptée dimanche dernier par le parlement. «L'adoption de ce document à la majorité écrasante est la consécration de l'Etat de droit» et «constitue un nouvel exploit à l'actif du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, que l'histoire retiendra », ajoute Amar Saâdani, secrétaire général, dans un communiqué qui engage le FLN communiqué à œuvrer «à faire aboutir les textes de loi issus de cette révision constitutionnelle avec l'efficacité et le sérieux requis». Le parti a salué en outre «les réalisations importantes accomplies sous la direction du président de la République», soulignant que «ces acquis ont été rendus possibles grâce à la clairvoyance du président Bouteflika». Le FLN, parti majoritaire à l'APN, se dit enfin « mobilisé derrière le président Bouteflika pour la concrétisation de ses initiatives visant à hisser l'Algérie au rang des nations développées ». Rappelons qu'en dépit de quelques réserves au sujet de quelques articles, notamment le 51, le FLN a voté massivement en faveur de la nouvelle monture. A.C.M

CIRCULAIRE DU MINISTÈRE DE L'EDUCATION AUX CHEFS D'ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Interdiction d'expulser les élèves candidats au bac et au BEM

LE MINISTÈRE de l'Éducation nationale a transmis une instruction à tous les chefs d'établissements de l'enseignement moyen et secondaire leur signifiant l'interdiction d'expulsion des élèves candidats au BAC et au BEM, qui ont été envoyés auparavant en conseil de discipline.

Le ministère de l'Éducation veut à travers cette procédure diminuer le nombre des cas d'expulsion des élèves, et éviter l'échec scolaire dont souffrent des milliers d'élèves, notamment ceux de ces deux paliers. Le département de Mme Nouria Benghebrit a insisté dans sa directive sur la non application par les conseils de discipline de la sanction des troisièmes degrés à l'encontre des élèves et ce qu'elle que soit l'infraction commise par ces derniers. La directive envoyée le 28 janvier de l'année en cours, à tous les directeurs des établissements de l'enseignement moyen et secondaire interdit l'application par le conseil de discipline de la sanction de troisième degré à l'encontre des élèves candidats au Bac et au BEM.

Une sanction qui prévoit l'expulsion ou bien l'expulsion et le transfert de l'élève vers un autre établissement scolaire, et ce pendant le deuxième et les troisièmes trimestres, et de se contenter des sanctions de premier et deuxième degrés. Cette directive a été également envoyée aux directeurs de l'Éducation de wilayas, ainsi qu'à l'Office national des examens et des concours.

Le ministère de l'Éducation, dans son instruction, a instruit les directeurs des établissements scolaires sur la nécessité d'écouter les doléances des élèves et d'éviter d'expulser les élèves renvoyés devant le conseil de discipline. Pour se faire, le ministère exige d'orienter ces élèves vers le conseil de l'écoute et de suivi au niveau de l'établissement.

Il a insisté, dans ce cadre, sur la mise en application «stricte et responsable» de cette instruction, et ce dans l'intérêt du système éducatif. Il faut rappeler, que cette instruction est la deuxième du genre durant cette année scolaire.

Les 50 directeurs de l'Éducation de wilayas ont, en effet, reçu une directive qui leur signifie d'interdire aux directeurs des établissements de l'enseignement moyen et secondaire de renvoyer les élèves devant le conseil de discipline, avant de les orienter vers les cellules d'écoute, chargées de prendre en charge psychiquement les élèves turbulents.

L'instruction n'a pas été du goût de beaucoup d'enseignants, notamment, en ce qui concerne les élèves qui s'impliquent dans beaucoup de problèmes allant jusqu'à pratiquer la violence contre leurs enseignants. Ces enseignants qualifient l'instruction de négligence de la part du ministère de l'Éducation nationale qui fait des concessions aux élèves en les encourageant à aller vers l'oisiveté et à ne pas avoir peur de qui que ce soit. Ils considèrent que les règlements du ministère ne les sanctionnent pas et leurs assurent de ne pas être expulsés, sous prétextes qu'ils sont sur le point d'examens officiels. Par ailleurs, des sources officielles confirment que l'instruction est venue après avoir constater qu'un grand nombre d'élèves en classes d'examens font objet d'expulsion au cours du deuxième trimestres, et ce pour plusieurs raisons, alors que ces derniers se sont inscrit au Bac et au BEM et leurs dossier ont été envoyés à l'office nationale des examens et des concours.

Lynda Louifi

DANS UNE OPÉRATION DE L'ANP

Un terroriste neutralisé à Bouira

UN TERRORISTE a été neutralisé hier après-midi à Bouira par des éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) qui ont récupéré, lors d'une opération de fouille et de recherche qui est toujours en cours, un fusil mitrailleur de type RPK et une quantité de munitions, indique le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bouira (1re Région militaire) a neutralisé cet après-midi du 9 février 2016, un terroriste, suite à une opération de fouille et de recherche menée près de la localité de KafLehssane, commune de Souk Lakhmis, précise la même source. L'opération est toujours en cours, s'est soldée par la récupération d'un fusil mitrailleur de type RPK, deux chargeurs de munitions, 110 balles et un téléphone portable, ajoute le communiqué.

S. N.

L'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS AUX SOUSCRIPTEURS 2001 ET 2002 DÉBUTERA FIN 2016

Un excédent important sera attribué aux bénéficiaires de l'AADL 2

La fin de la délivrance des décisions de pré affectation pour les souscripteurs au programme AADL 2001 et 2002 aura lieu avant la fin du premier semestre de l'année, et les premières livraisons de logements pour les bénéficiaires devraient commencer vers la fin de l'année 2016, a annoncé hier le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville, Abdelmadjid Tebboune.



Lors de son passage à l'émission «Invité de la rédaction» de la chaîne III, le ministre a assuré que l'opération devrait se poursuivre au rythme de l'achèvement des constructions. Concernant les souscripteurs de l'AADL 2013, il a affirmé que ces derniers recevront les décisions de pré affectation dans peu de temps. Quant à l'attribution des logements, il a souligné qu'il faudra d'abord en finir avec les souscripteurs de 2001 et 2002.

M. Tebboune a néanmoins assuré qu'il y aura un excédent qui profitera aux souscripteurs 2013, notamment dans certaines wilayas non concernées par les programmes 2001-2002. Il a cité, à titre d'exemple, la ville d'Annaba, où les bénéficiaires inscrits dans cette wilaya pourront accéder à leur logement, dès la remise de leurs décisions de pré affectation.

Par ailleurs, il a affirmé qu'»il y a 161 000 souscripteurs à Alger et 183 000 dans les autres wilayas du pays qui recevront leur pré affectation avant la fin du semestre».

Relevant un déficit de 550 000 logements sur l'ensemble du territoire, «dont une partie a été résorbée par l'attribution de terrains de construction dans certaines régions», le ministre fait état de 230 000 habitations en cours de construction et du lancement d'un programme de 450 000 appartements, ce qui permettra, selon lui, de «couvrir toute la demande».

Pour les citoyens concernés par le programme de logement promotionnel public (LPP), le ministre a indiqué que l'opération de préaffectation commencera en ce mois de février ou, au plus tard, vers le début du mois de mars. Il a annoncé que, dans certaines villes comme Koléa, Sidi Abdellah, Bou Ismaïl, les logements sont presque prêts. «Il y a 1 500 logements pré affectables pour le moment», a-t-il indiqué.

Le ministre a démenti tout versement d'une troisième tranche pour le LPP, invitant les citoyens à lire les textes de lois concernant les programmes de logements. «Nous travaillons avec des textes de lois et nous invitons les concitoyens à lire les textes publiés dans le JO», a-t-il tranché.

A propos de l'éradication de l'habitat précaire dans la capitale, Tebboune a assuré que celle du dernier îlot de bidonvilles devrait intervenir vers la fin février ou le début mars. Pour le ministre, l'Algérie est en voie de résoudre le problème du logement. «Les choses ne sont plus ce qu'elles étaient en 1999, où le déficit dépassait les 3 millions», a-t-il argué, avançant que ce déficit tourne actuellement autour de 550 000 logements, dont une partie a été réglée par l'attribution des lots de terrain dans l'extrême Sud, le Sud et les Hauts Plateaux.

Interrogé sur le déficit de l'Algérie en ciment, il a répondu que les besoins du pays s'élève à 3,5 millions de tonnes et la production locale devrait atteindre 19,5 millions de tonnes avec l'entrée en production de trois nouvelles cimenteries. Le déficit sera compensé par les importations.

Z. M.

LE FCE ORGANISE UNE JOURNÉE DE SENSIBILISATION À MÉDÉA

Loi de finances 2016, quel impact sur l'entreprise ?

LA SALLE des délibérations de l'APW a abrité une journée de sensibilisation sur les principales dispositions de la loi de Finances 2016, organisée par la délégation du Forum des chefs d'entreprise (FCE) de la wilaya de Médéa sous le haut patronage du wali. S'exprimant devant un aréopage de patrons d'entreprises, de représentants d'organismes économiques, de gestionnaires publics et de responsables locaux, des comptables agréés et des Commissaires aux comptes, le chef de bureau du FCE de Médéa, Mohamed Chenine, a exprimé la disposition de l'entreprise à « œuvrer à la promotion de l'investissement dans la wilaya où existent trois zones industrielles et un parc industriel en cours de réalisation d'une superficie de 200 hectares à Ksar El Boukhari. La wilaya dispose d'importants atouts naturels dont la mise en valeur sera facilitée par l'existence d'un réseau routier d'un linéaire de plus de 4 000 kms qui sera renforcé par la réalisation d'une autoroute et une nouvelle ligne de chemin de fer en cours de réalisation.»

Articulant son intervention autour de 3 axes principaux, M. Benali Brahim, directeur des relations publiques et de la communication auprès de la Direction générale des impôts, déroulera les principales dispositions de la loi de Finances 2016, en passant en revue la taille du budget de l'Etat, les cibles et les objectifs assignés, et les différentes mesures prises de la LF 2106 par rapport aux objectifs.

Pour l'orateur, la LF 2106 qui vise à favoriser l'investissement, la fiscalité et la simplification de l'impôt au contribuable, n'inclut pas d'impôt nouveau, mais prévoit une mobilisation de ressources nouvelles par le Trésor, le secteur bancaire ainsi que le marché financier, une bancarisation des ressources qui circulent, l'encouragement de l'investissement et des entreprises à valeur ajoutée et des filières de substitution à l'importation, ainsi que l'élargissement des instruments de mobilisation de l'épargne, et la bancarisation des ressources de l'économie. Le cadrage macroéconomique de la LF 2016 a introduit des mesures de soutien à l'investissement et à la promotion de la production nationale par l'institution de l'obligation de réinvestissement dans un délai de 4 ans de 30% des bénéfices correspondant aux avantages accordés, et un taux réduit de 7% en matière de TVA sur l'importation par les fabricants de concentré minéral vitaminé, etc.

Pour Chebila Samir, sous-directeur de la législation, de la réglementation procédures fiscales, les mesures contenues dans la LF tendent à l'amélioration et au redéploiement des ressources et instaurent un réaménagement des tarifs des vignettes automobiles et de leur affectation, etc..

De notre correspondant, Nabil B.

PRÉVISIONS DE LA BANQUE D'INVESTISSEMENT GOLDMAN SACHS

Un baril à 60 dollars en 2017-2018

LA BANQUE d'investissement Goldman Sachs prévoit un prix de baril de pétrole à 60 dollars pour 2017 et 2018, et à 50 dollars d'ici à la fin de la décennie, a indiqué un responsable de cet établissement financier. «Nos prévisions sur les prix à moyen terme sont liées au coût marginal de la production future. Pour 2017 et 2018, nous prévoyons un baril à 60 dollars, et à 50 dollars d'ici à la fin de la décennie en raison des gains de productivité», a expliqué, dans une interview au quotidien français les Echos, Damien Courvalin, stratégiste en matières premières et responsable de la recherche sur les marchés de l'énergie chez cette banque, sans pour autan t écarter, à court terme, une chute à 20 dollars.

Analysant la situation actuelle du marché pétrolier, il a relevé que les surplus «n'ont pas été corrigés en 2015» et que les prix devaient baisser «afin de corriger ces excédents persistants». «Cette chute n'est donc pas le reflet d'une croissance économique nettement plus faible, comme on l'entend souvent», a-t-il dit en rappelant que dans les années 1980 comme dans les années 1990, «le schéma d'ajustement a toujours été identique : les prix à terme tombent sous les coûts marginaux de production pour enfin corriger le surplus des marchés et obliger ainsi les producteurs à réduire leurs investissements.

Dans ses prévisions à court terme, Goldman Sachs a également envisagé un baril de pétrole à 20 dollars que cet expert explique par le risque de stockage, «un risque réel». «Les capacités mondiales de stockage ont certes augmenté très fortement depuis dix ans. Mais plus l'ajustement de production prend du temps, plus le risque qu'elles (capacités de stockage) soient entièrement utilisées augmente», a-t-il soutenu.

Pour lui, il suffit que la croissance économique mondiale ralentisse de 0,5% ou que l'Iran produise autant que ce que le gouvernement a annoncé «pour qu'elles soient atteintes». Dans ce contexte, il a fait remarquer que l'OPEP «fait face à une forte hausse de la production par des producteurs à plus hauts coûts, et surtout à un aplatissement de la courbe des coûts de l'industrie». «Elle (OPEP) doit y répondre par une hausse de sa propre production pour maximiser ses revenus à moyen terme», a-t-il dit, précisant que la production future de pétrole dépendra de trois éléments: de la capacité de l'OPEP à augmenter sa production année après année, de l'amplitude de la hausse de la production aux Etats-Unis et des projets dans les zones hors OPEP et Etats-Unis. En ce qui concerne la baisse des investissements entraînée par cette chute du marché pétrolier, l'expert de Goldman Sachs a estimé que les investissements, depuis dix ans «ont permis de trouver de nouvelles techniques de production et de nouvelles zones». «En termes de potentiel de croissance de production d'ici à cinq ans, on sait d'où la production peut venir et à quel coût: 60 dollars», a-t-il ajouté, soulignant qu'au niveau du marché, «il pourra y avoir des mouvements cycliques de prix d'ici trois à cinq ans, mais on n'est pas près d'avoir un pétrole à 100 dollars puisqu'on a une base de production et des coûts de production future bien inférieurs».

S.N.

CFPA DE TALA-ALLAM

Portes ouvertes sur la formation et le métier féminins

LE GRAND et splendide hall de la maison de la Culture Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou abrite depuis, avant-hier, une manifestation de quatre jours sur la formation et le métier féminins assurée par le Centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA) de Talla-Allam.

Cette manifestation appelée « portes ouvertes « est organisée à l'intention des femmes n'ayant pas eu la chance de suivre un cursus universitaire, mais désireuses quand même d'avoir un métier leur assurant une indépendance dans leur vie lucrative.

En effet, le CFPA de Talla-Allam offre à ces femmes, dont la scolarité se limite aux paliers du collège d'enseignement moyen et lycée, la possibilité de s'investir dans la professionnalisation du voyage touristique, l'esthétique, le maquillage et manucure et enfin la broderie. Pour les deux premiers métiers cités, les candidates intéressées, selon les explications fournies par Mme Kahina Oulbani, cadre enseignante au niveau de cet établissement de formation de Talla-Allam, recevront une formation de deux années.

Pour le troisième métier, la formation exigée est de 18 mois.

Pour le quatrième et dernier métier, à savoir la broderie, elle est de 12 mois.

Par ailleurs, cette riche manifestation a été une occasion d'or pour le public féminin notamment, de découvrir à travers une documentation fort explicite l'identité et les performances de l'école de Talla-Allam.

Cette école, qui a déjà fait le bonheur d'une multitude de générations de femmes, est située juste à quelques encablures du célèbre ex-lycée de jeunes filles « El Khanssa « sur le côté ouest.

Le CFPA de Talla-Allam, qui est un établissement public, dispose d'un internat d'une capacité de 140 lits.

Les formations proposées sont multiples.

L'orientation de la jeune fille motivée par un apprentissage se fait selon son niveau d'instruction et son goût pour le métier.

Il convient de souligner que la réussite dans la vie professionnelle dépend fondamentalement des motivations de la personne concernée.

L'école n'assure en fin de compte aux personnes que l'outil de base pour la grande aventure professionnelle.

C'est justement à ce niveau que réside le grand mérite de l'école de Talla-Allam.

S. T.

UN BUS SE RENVERSE PRÈS DE SLIM À M'SILA

Onze voyageurs blessés

ONZE (11) voyageurs, à bord d'un bus assurant la ligne Sétif- Béchar, ont été blessés hier à la suite d'un accident survenu au lieu-dit Lakhneg, dans la commune de Slim (130 km au sud-ouest de M'sila), selon la Protection civile.

Les victimes, âgées de 22 ans à 65ans, ont été transportées à la polyclinique de la commune de Slim pour y recevoir des soins, ajoute la même source qui a précisé qu'aucun d'elles n'inspire d'inquiétude.

Une enquête diligentée par les services de la Gendarmerie nationale a été ouverte pour déterminer les causes exactes de cet accident, a-t-on enfin indiqué.

SIT-IN CITOYEN ET TENSION HIER DEVANT LE SIÈGE DE LA WILAYA DE BOUMERDÈS

Un dénouement heureux

Il est presque 10 heures du matin. Un dispositif discret de la police anti-émeute se tient prêt à toute éventualité derrière le portail de la wilaya de Boumerdès. Les citoyens d'Ath Mekla - commune de Chabet El Ameur- arrivent comme prévu pour un sit-in.



Protestation populaire en raison d'un malentendu sur la solution urgente à apporter pour l'adduction en eau potable de villages souffrant d'une pénurie, en décalage avec les progrès considérables accomplis dans le domaine à l'échelle nationale. Mais l'administration locale attend aussi la population d'Azouza et d'Ouled Bentafat. Pour répondre favorablement à leurs doléances. Dénouement heureux après deux semaines de crise. Focus.

La tension est vive malgré les bonnes intentions de part et d'autre. Nous arrivons sur les lieux trente minutes avant les manifestants. L'oreille tendue nous permet de comprendre que les instructions sont en faveur d'un accueil souple et au dialogue. Un responsable de la sécurité lance dans son talkie-walkie : «Ouvrez-leur l'accès au parking adjacent à la wilaya pour qu'ils puissent garer leurs véhicules.» Il parle bien entendu des citoyens venus protester. L'attroupement est toléré et même la fermeture des portes de la wilaya est acceptée sans qu'aucun usage de la force publique ne vienne contrarier l'action de protestation des citoyens.

Démocratie participative

C'est que les autorités ont apparemment une autre carte à faire valoir dans ce bras de fer malheureux. Parce qu'en réalité, les villageois se sont mobilisés de nouveau suite à un doute légitime quant aux travaux entamés au lendemain d'une séance de travail exemplaire sur le parvis de l'APC de Chabet El Ameur.

Le chef de daira, le directeur des ressources en eau, un responsable des Mines et le P/APC ont dû s'exprimer en plein air, dans une démonstration de démocratie participative digne de la Grèce antique, pour trouver des solutions concrètes et urgentes aux revendications de l'Aarch d'Ath Mekla qui mérite la médaille de la patience, tant les autorités ont tardé à apporter les solutions adéquates en matière de développement de base.

Le dialogue citoyens-administration locale, après des journées de fermeture de l'APC et de la daira par les villageois en colère, débouche sur des résolutions fermes. Engagement des autorités pour débuter les travaux le samedi qui suit, pour ce qui concerne l'adduction en eau potable.

Pour le raccordement au gaz, le temps minimum de la procédure nécessaire fait le consensus.

Deus ex-machina

Pourtant, les travaux d'hydraulique entamés, le doute s'installe. Des voix malintentionnées l'entretiennent. Les citoyens, échaudés par des réunions antérieures depuis l'année 2011 confirmées par des PV officiels, sont choqués. «La conduite qu'ils ont entamée va s'arrêter à mi-chemin pour n'alimenter qu'un village en semant la division entre villageois. C'est irresponsable. Le directeur des ressources en eau reçoit dimanche deux délégations de citoyens d'Ath Mekla. Il réaffirme l'engagement des autorités à réaliser la conduite qui desservira tous les villages. Mais les délégués ne parviennent pas à convaincre leur base citoyenne en effervescence. Il fait nuit à Azouza quand nous arrivons dimanche soir. La foule est en ébullition.

«Nous devons nous rendre à la wilaya pour protester contre ce revirement(…) Pas question qu'un village boive et que les autres attendent(…) on se moque de nous depuis des années.» De jeunes représentants décident d'organiser la énième action de protestation. Un comité prépare une lettre ouverte à Madame la wali pour résumer la situation. «Les travaux lancés samedi 6 février au lendemain de notre protestation, en guise de mesure urgente, ne sont donc qu'un leurre puisqu'ils s'inscrivent dans un projet ne concernant qu'une partie mineure de la population de milliers d'âmes qui souffrent d'une pénurie permanente en eau potable. C'est pourquoi, Madame la wali, les citoyens des villages d'Azouza et d'Ouled Bentafat ne comprennent pas les autorités qui se risquent à ne traiter que partiellement la crise, en provoquant des frustrations entre les villageois, germes de tensions anti-républicaines (…)

Pour toutes ces raisons, et après des années de patientes protestations, de promesses non tenues, dont nous vous donnons les preuves écrites dans des procès-verbaux officiels ci-joints, nous vous prions, Madame la wali, d'user de votre autorité pour qu'une enveloppe financière soit dégagée immédiatement afin que la conduite de secours, en attendant l'eau de dessalement qui doit alimenter notre contrée, soit réalisée dans sa totalité « Une délégation est attendue par le cabinet de la wilaya où le directeur des ressources en eau attend lui aussi de réitérer son engagement à réaliser la conduite d'eau qui pourra répondre à l'urgente soif de ces douars.

La foule souveraine demande l'audience à Madame la wali. Cette dernière accepte de quitter un conseil de wilaya qu'elle préside pour rassurer les citoyens. Une séance de travail permet de lever le doute et d'en finir avec les suspicions. Les travaux reprendront quasi-simultanément sur les deux tronçons de la conduite qui doit acheminer le liquide précieux vers tous les villages d'Ath Mekla. La délégation quitte le bureau de Madame la wali pour annoncer la bonne nouvelle aux citoyens regroupés devant le siège de la wilaya. Le sit-in est levé. La sagesse des protestataires et la disponibilité des autorités ont apporté un dénouement heureux. Puisse l'eau couler au plus vite dans les robinets de ces citoyens qui ont su patienter.

Nordine Mzalla

BOULEVARD DU VOLONTARIAT À GUELMA

Un casse-tête chinois

CE LIEU est en train de devenir au fil des mois un souk poubelle, alors que les services d'hygiène de la commune demeurent aux abonnés absents. Des denrées périssables, notamment le poulet et la viande, y sont exposés à longueur de journée, en cette période caniculaire.

Il s'agit là d'un fléau qui menace grandement la santé des citoyens et leur bien-être. La circulation aux abords du marché du boulevard du Volontariat devient un danger permanent pour les usagers ; ces derniers confondent le plus souvent la chaussée avec le prolongement du marché.

Dès les premières heures du matin, le stationnement devient quasi impossible aux alentours de ce marché. Les automobilistes, venus faire leurs emplettes dans ce souk, peinent à trouver une place pour stationner. Le parking est contrôlé par un groupe d'individus qui se sont autoproclamés gardiens de cet espace public en imposant leur diktat. Les bus s'y mêlent également en s'adonnant au racolage de la clientèle, en toute impunité. On peut imaginer à la limite que cela existe en zones suburbaines ou dans un village, mais pas au centre-ville. La situation devient incontrôlable, au marché du boulevard du Volontariat de Guelma. Les riverains dénoncent fermement ce désordre qui porte atteinte à la santé et au cadre de vie des citoyens.

Ces derniers lancent un cri de détresse aux autorités compétentes pour mettre un terme à tous ces abus.

N. Haddad

SELON LES SERVICES DE CONTRÔLE DU MINISTÈRE DU COMMERCE

Plus de 64 milliards de DA de transactions sans factures en 2015

Le chiffre d'affaires dissimulé de transactions commerciales sans factures, mis au jour par les services du contrôle du ministère du Commerce, a atteint 64,5 milliards de DA en 2015, alors que près de 44 000 contrevenants ont été enregistrés au fichier des fraudeurs.



Les opérations de contrôle économique et de la répression des fraudes, menées en 2015, ont permis la constatation de 13 298 infractions liées au défaut de facturation, soit 8,6% du total des principales infractions en matière de contrôle des pratiques commerciales.
Globalement, les résultats de contrôle enregistrés font ressortir une évolution des interventions qui ont permis de débusquer davantage de chiffres d'affaires dissimulés et d'opérer plus de saisies et de fermetures. Ainsi, sur l'année 2015, il a été enregistré 1,5 million d'interventions (+13% par rapport à 2014) qui ont permis la constatation de 223 400 infractions, l'établissement de près de 206 500 procès-verbaux et la fermeture de 16 145 locaux commerciaux (+3%).
En matière de pratiques commerciales, les principales infractions sont liées au défaut de publicité des prix et tarifs, au défaut de publicité des mentions légales, à l'exercice d'activité commerciale sans local, à l'opposition au contrôle, au défaut de facturation et à la pratique de prix illicites. S'agissant des mesures administratives conservatoires, il a été procédé à la saisie de marchandises pour une valeur de 8,12 milliards de DA (+425% par rapport à 2014) et à la fermeture administrative de 12 288 locaux de commerce pour diverses infractions aux règles commerciales, notamment le défaut de registre de commerce.
En outre, 43 930 contrevenants ont été inscrits au fichier national des fraudeurs pour des infractions liées au défaut de dépôt des comptes sociaux, au défaut de facturation et à l'exercice d'une activité commerciale sédentaire sans local. Au titre du contrôle des sociétés commerciales et établissements financiers qui n'ont pas procédé au dépôt de leurs comptes sociaux pour l'exercice 2013, 28 936 sociétés et établissements ont été contrôlés, 6 033 ont été non localisés, 35 543 autres infractions ont été relevées et 24 642 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été établis.
Les services du contrôle ont également proposé la radiation du registre de commerce de 800 commerçants pour l'exercice d'activités commerciales sédentaires sans local commercial. Par ailleurs, en matière de contrôle de la conformité et de répression des fraudes, une quantité de 1 211 tonnes de marchandises a été saisie pour une valeur de plus de 279 millions de DA. Il s'agit principalement de produits industriels pour une valeur de 151 millions de DA, de produits alimentaires pour 113 millions de DA et de produits cosmétiques et d'hygiène corporelle pour 14 millions de DA. Les principales infractions dans ce domaine de contrôle sont liées au défaut d'hygiène et de salubrité, à la tromperie ou tentative de tromperie du consommateur, à la détention et la mise en vente de produits non conformes, à l'absence de l'autocontrôle, au défaut d'étiquetage, à l'opposition de contrôle et au défaut de certificat de garantie. S'agissant des mesures conservatoires, il a été procédé à la fermeture de 3 857 locaux commerciaux et à la saisie de marchandises non conformes ou impropres à la consommation pour une valeur de 402 millions de DA.
Au titre du contrôle de la conformité des produits importés, il a été examiné 103 782 dossiers d'importation ayant donné lieu à des refus d'admission sur le territoire national de 782 cargaisons pour une quantité de 60.970 tonnes d'une valeur d'environ 12 milliards de DA.

N. B.

APPEL D'OFFRES POUR L'ADJUDICATION DE 38 SITES MINIERS

99 soumissions en lice

UN LOT DE 99 soumissions aux appels d'offres techniques et financières, pour l'exploration de 38 sites miniers en Algérie, a été déposé hier à l'Agence nationale des activités minières (Anam), a-t-on constaté sur place.
Ces dépôts ont donné lieu a une séance d'ouverture de ces plis tenue au siège du ministère de l'Energie en séance publique et en présence des représentants des entreprises soumissionnaires.
Les entreprises retenues disposent d'un délai de trois mois pour compléter leur dossier d'exploration, a indiqué M. Hassen Hariati le président de la commission d'adjudication,.
En cas de réceptions d'offres financières similaires pour un même site concurrents et, la commission d'adjudication procédera au tirage au sort pour la sélection d'une seule entreprise, a précisé M. Hariati, également président de l'Anam.
Cette dernière agence, qui a remplacé en 2014 l'Agence nationale du patrimoine minier Anpm, avait lancé en décembre 2015 un appel d'offres national et international pour l'attribution de ces sites. Ledit appel portait sur 13 sites de calcaire destinés à la production de granulats et sables concassés, 10 sites d'argile pour produits rouges, 10 sites de sable pour construction, 3 sites de sel pour l'industrie alimentaire, un (1) site de gypse pour la production de plâtre et un (1) autre de tuf pour les travaux publics.
Ces sites, répartis à travers 21 wilayas, s'étalent sur des superficies allant de 3 hectares jusqu'à 1.395 hectares. Les 21 wilayas sont Aïn Temouchent (1 site), Béchar (1), Chlef (1), Djelfa (1), Khenchela (1), Medea (1), Mila (1), M'sila (1), Guelma (1), Oran (1), Saïda (1), Sidi Bel Abbes (1), Souk Ahras (1), Tlemcen (1), Ouargla (1), Tizi-Ouzou (1), Mascara (2), Ghardaïa (3), El Oued (4), Illizi (4) et Tebessa (9).
Cette adjudication est la première organisée depuis la promulgation de la nouvelle loi minière de 2014. Il faut rappeler que le ministre de l'Industrie et des mines, Abdesselam Bouchouareb, a affirmé récemment que le secteur des mines connaîtrait à partir de 2016 une "grande dynamique" à travers le lancement de plusieurs projets visant la création d'une véritable industrie minière pour contribuer à la réduction des importations dans ce domaine.
Selon lui, le secteur des mines génère actuellement une faible plus-value et se caractérise par un manque de moyens humains et matériels, une insuffisance de compétences dans les domaines de la recherche et de l'exploitation minières, un effort insuffisant des entreprises minières dans le financement de la recherche géologique et minière ainsi qu'un management globalement inefficace des entreprises publiques minières.
Sur le plan de l'action, une grande étude exploratoire pour mettre à jour les indices des minerais dans le sud du pays a été lancée avec l'assistance d'une expertise internationale, qui devra permettre de connaître le véritable potentiel minier pour affiner les axes de valorisation. Il s'agira de valoriser toutes les ressources naturelles du pays autant pour les besoins de l'industrie nationale que pour l'exportation, avait avancé le ministre qui a soutenu que l'exportation à l'état brut des minerais doit cesser.
La nouvelle loi minière, entrée en vigueur en avril 2014, accorde des incitations fiscales aux investisseurs potentiels en exonérant de la TVA les équipements et les produits destinés à cette activité. Elle vise, entre autres, à créer les conditions idoines pour la relance du secteur minier à travers un financement suffisant pour l'exploration de nouveaux gisements miniers exploitables commercialement. **R. N.**

BILAN MENSUEL DE LA DIRECTION DU COMMERCE DE TIZI OUZOU

Plus de 3 000 interventions effectuées et 109 PV rédigés en janvier

LES SERVICES de la Direction du commerce de la wilaya de Tizi Ouzou sont intervenus, durant le mois de janvier écoulé, 3 060 fois dans les marchés locaux et les commerces. 109 procès-verbaux de poursuites judiciaires ont été rédigés pour différentes infractions dans le cadre des opérations de contrôle de la qualité et des pratiques commerciales durant la même période, indique le directeur du commerce, Dogmane Akkacha.
Aussi, au mois de janvier, il a été proposé la fermeture administrative de 19 commerces pour non-conformité aux règles d'exercice ou autres infractions constatées à l'occasion des visites des agents de contrôle. Sur un autre volet, lors de leurs différentes sorties sur le terrain, les brigades de contrôle ont procédé à la saisie et à la destruction de 300 kg de produits alimentaires impropres à la consommation ou non conformes aux dispositions relatives à l'étiquetage, leur stockage et à la mise en vente. Les services de contrôle de la Direction du commerce mènent des opérations régulières et effectuent des sorties à travers l'ensemble du territoire de la wilaya, notamment dans les marchés locaux, pour veiller au respect des normes de l'exercice de l'activité commerciale et protéger ainsi les citoyens des éventuels dépassements de certains commerçants.

A. Drifa

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولايـــة قالمـــة
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية والمنازعات
مكتب نزع الملكية والمنازعات

قرار رقم 236 يتضمن تعيين السيد سيدهم السبتي خبير عقاري للقيام بالتحقيق الجزئي لعملية نزع الملكية من أجل المنفعة العامة لمشروع انجاز ممر الدخول للمحول الكهربائي 60/220 كف و30/60 كف للكائن بالمنطور بلدية بني مزلين

إن والي ولايـــة قالمـــة

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 1975/09/26 المتضمن للقانون المدني المعدل والمتمم،
- بمقتضى القانون رقم 84-09 المؤرخ في 1984/02/04 المتعلق بإعادة التنظيم الإقليمي للبلاد المعدل،
- بمقتضى القانون رقم 90-25 المؤرخ في 1990/11/18 المتضمن التوجيه العقاري المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 1990/12/01 المتعلق بالتهيئة والتعمير المعدل والمتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 90-30 المؤرخ في 1990/12/01 المتضمن الأملاك الوطنية المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 91-11 المؤرخ في 1991/04/27 المحدد لقواعد نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المعدل ،
- بمقتضى القانون رقم 02-01 المؤرخ في 2002/02/05 المتعلق بالكهرباء والغاز بواسطة القنوات .
- بمقتضى القانون رقم 11-10 المؤرخ في 2011/06/22 المتعلق بالبلدية ،
- بمقتضى القانون رقم 12-07 المؤرخ في 2012/02/21المتعلق بالولاية ،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 2015/07/22 المتضمن تعيين السيدة فاطمة الزهراء رايس واليا لولاية قالمة،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 90-411 المؤرخ في 1990/12/22 المتعلق بالإجراءات التطبيقية في مجال انجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغازية .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 93-186 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 91-11 المحدد لقواعد نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم .
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 94-215 المؤرخ في 1994/07/23 الذي يضبط لجهزة الإدارة العامة في الولاية وهيكلها،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 95-265 المؤرخ في 1995/09/06 الذي يحدد مصالح التقنين و الشؤون العامة والإدارة المحلية وقواعد تنظيمها وعملها،
- بناء على القرار الولائي رقم 822 المؤرخ في 2013/05/26 المتضمن فتح تحقيق مسبق لإثبات المنفعة العمومية لعملية نزع الملكية من أجل المنفعة العمومية للأراضي الداخلة في انجاز ممر الدخول للمحول الكهربائي 60/220 كف و30/60 كف للكائن بالمنطور بلدية بني مزلين .
- بناءا على القرار رقم 1319 المؤرخ في 2013/08/18 المتضمن التصريح بالمنفعة العمومية لإنجاز التحقيق الجزئي لعملية نزع الملكية من أجل المنفعة العامة لمشروع انجاز ممر الدخول للمحول الكهربائي 60/220 كف و30/60 كف للكائن بالمنطور بلدية بني مزلين .
- بناءا على الملف التنظيمي المقدم من طرف شركة هندسة الكهرباء والغاز بتاريخ 2013/04/04 تحت رقم 994 المتضمن اجراء عملية نزع الملكية من أجل المنفعة العامة لمشروع انجاز ممر الدخول للمحول الكهربائي 60/220 كف و30/60 كف للكائن بالمنطور بلدية بني مزلين.
- بناءا على المراسلة رقم 33 المؤرخة في 2016/01/10 الصادرة عن شركة هندسة الكهرباء والغاز المتضمنة اقتراح تعيين السيد سيدهم السبتي خبير عقاري للقيام بالتحقيق الجزئي للأماكن المعنية بعملية نزع الملكية من أجل المنفعة العامة للمشروع المذكور أعلاه .

باقتراح من مديرة التنظيم و الشؤون العامة

- يقـــــــرر -

المادة الأولى: يعين السيد سيدهم السبتي خبير عقاري للقيام بالتحقيق الجزئي لعملية نزع الملكية من أجل المنفعة العامة لمشروع انجاز ممر الدخول للمحول الكهربائي 60/220 كف و30/60 كف الكائن بالمنطور بلدية بني مزلين .

المـادة 02: يتلقى المحافظ المحقق التصريحات والمعلومات والمنازعات المتعلقة بالحقوق ذات الصلة بالعقارات المراد نزع ملكيتها بمقر بلدية بني مزلين ابتداء من تاريخ استلامه لهذا القرار وذلك خلال أوقات الشغل المعمول بها ماعدا أيام العطل.

المـادة 03: تحدد مدة التحقيق الجزئي بشهر (30 يوم) ابتداء من تاريخ تبليغه هذا القرار.

المـادة 04 : يتولى المحافظ المحقق المهام المنصوص عليها بالمرسوم التنفيذي رقم 93-186 المؤرخ في 1993/07/27 المحدد لكيفيات تطبيق القانون 91-11 المؤرخ في 1991/04/27 الذي يحدد القواعد المتعلقة بنزع الملكية من اجل المنفعة العمومية المتمم.

المـادة 05 : تتحمل المهينة المستفيدة من المشروع (شركة هندسة الكهرباء والغاز) تكاليف الخبرة والتحقيق وخاصة التكاليف المالية كما يجب عليها نشر هذا القرار في جريدتين وطنيتين.

المـادة 06: يكلف كل من السيد/ الأمين العام للولاية، المسيدة مديرة التنظيم و الشؤون العامة والسادة: مدير أملاك الدولة، مدير الحفظ العقاري، مدير مسح الأراضي ،مدير المصالح الفلاحية ،مديرة الموارد المالية، رئيس دائرة قلعة بوصبع ، رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية بني مزلين ،المدير العام لشركة هندسة الكهرباء والغاز، المحافظ المحقق كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في نشرة القرارات الإدارية للولاية .

Le Jeune Indépendant **du 10/02/2015 / ANEP N° 405 696**

WILAYA DE SETIF
CONSERVATION DE FORETS

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DES OFFRES

Le Conservateur des forêts de Sétif informe l'ensemble des entreprises ayant soumissionné pour la réalisation des travaux de traitement phytosanitaire en forêts sur 4 200 ha selon l'avis d'appel d'offres n° 01/2016 en date du 26/01/2016 que les lots des travaux sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes conformément aux dispositions du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2016 portant réglementation des marchés publics.

Lot n°	Commune	Forêt ou lieudit	Superficie du lot (ha)	Entreprise	Montant (DA)	Nombre des points
01	Aïn Arnet	Ain Zada (100 ha)	200	Ghamra Hamid	1 401 660,00	44
		Gueltet stal (100 ha)				
02	El Eulma	Bandes vertes (100 ha)	160	Oudah Fateh	1 263 600,00	56
	Bazer	Bandes vertes (60 ha)				
03	Guelt Zarga	Ouled Amrane	130	Bouraoui Ahcène	1 216 800,00	50
04	El Ouldja	Bandes vertes (100 ha)	150	Djemmel Mounir	1 216 350,00	44
		Chebka (50 ha)				
05	El Ouldja	Megcem	300	Djemmel Mounir	1 790 100,00	40
06	Bir El Arch	Bandes vertes	150	Boufedji Ramzi	1 228 500,00	49
07	Bellaa	Kef Toyour (100 ha)	200	Boufedji Ramzi	1 638 000,00	35
		Dahss (100 ha)				
08	Hamma	Badjrou (100 ha)	150	Mehanni Foudil	1 398 735,00	50
	Boutaleb	Grouf (50 ha)				
09	Aïn Oulmene	Sekrin	100	Mehanni Foudil	959 400,00	50
10	Aïn Oulmene	Kendour (100 ha)	150	Mehanni Foudil	1 386 450,00	35
	Rasfa	Kef Ben Arar (50 ha)				
11	Taya	Agmerouel 01	250	Mezari Fethi	2 076 750,00	35
12	Taya	Agmerouel 02	250	Nekkab Rachid	2 123 550,00	50
13	Taya	Agmerouel 03	250	Attalah Abdelghani	2 129 400,00	54
14	Taya	Agmerouel 04	300	Bekkouche Yacine	2 439 450,00	38
15	Taya	Agmerouel 05	300	Attalah Abdelghani	2 562 300,00	39
16	Hammam Sokhna	Bandes vertes (60 ha)	310	Kharbache Samir	2 720 250,00	35
	Tella	Djebel Tella 01 (250 ha)				
17	Tella	Djebel Tella 02	250	Kharbache Samir	2 193 750,00	35
18	Tella	Djebel Tella 03	250	Hamdadou El Hadj	2 340 000,00	51
19	Aïn Azel	Chaaba El Hamra	100	Hamdadou El Hadj	982 800,00	45
20	Aïn Lahdjar	Kaloun+Sebkhet El Hamiat	250	Mehanni Foudil	2 378 500,00	35

Les soumissionnaires peuvent présenter leurs recours dans un délai de dix jours à compter de la date de parution de cet avis aux niveaux des quotidiens nationaux. Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015 portant règlementation des marchés publics, les soumissionnaires peuvent se rapprocher du siège de la conservation des forêts de la wilaya de Sétif au plus tard 03 jours à compter de la première publication du présent avis d'attribution et cela pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières.

Le Jeune Indépendant **du 10/02/2015 / ANEP N° 405 495**

L'INITIATIVE DU PRÉSIDENT SYRIEN

GENÈVE 3 ET LE GIBET DE POTENCE DE L'HISTOIRE

Il y a trois ans, le 6 janvier 2013, le président Bachar al-Assad a exposé devant les comités et organisations populaires syriennes sa vision de la solution politique à ladite « crise syrienne ».



Trois ans durant lesquels la Syrie s'est vue envahir par des dizaines de milliers de terroristes venus des quatre coins de la planète en préparation d'une invasion militaire concrétisée, l'été 2013, par le positionnement de la VIe flotte des États-Unis devant les côtes syriennes, suivi de l'instauration de l'EIIL [État Islamique en Irak et au Levant ou DAECH], puis du parrainage ouvertement déclaré du Front al-Nosra [branche officielle d'Al-Qaïda en Syrie] par la Turquie, l'Arabie saoudite et Israël…

En bref : toutes les options ennemies de mise sous tutelle ou d'invasion de la Syrie ont été testées. Mais le temps a passé et les projets étatsunien, turc, saoudien et israélien s'appuyant sur une solution politique fondée sur la destitution du président syrien avec remise du pouvoir à une prétendue opposition syrienne inféodée à l'étranger ont échoué. La Syrie a résisté. En conséquence, ses alliés ont résisté aussi. L'accord sur le nucléaire iranien a quand même été ratifié. La Russie s'est décidée à intervenir militairement et la contre-attaque de la Syrie et de ses alliés a commencé.

C'est ainsi que les concepts de « la solution politique à la crise syrienne » sont passés de celui adopté dans le communiqué final communément désigné par « Genève 1 », à ceux de Vienne 1 et de Vienne 2, puis à celui de la Résolution 2254 ; Genève 3 se préparant à accueillir pour la deuxième fois des pourparlers entre une délégation du gouvernement syrien et une délégation de l'opposition ; [Genève 1 s'est tenue en l'absence de représentants du gouvernement syrien].

Une délégation de l'opposition ressemblant fortement à celle qui a participé à la réunion de « Genève 2 » en janvier 2014, cramponnée au Communiqué final de la réunion de Genève 1, du 30 juin 2012 ; lequel communiqué fut approuvé par les ministres des Affaires étrangères des USA et de la Russie, mais dont la mesure de mise en place d'un organe de « gouvernement transitoire qui aurait les pleins pouvoirs exécutifs » était suffisamment imprécise pour suggérer à certains qu'elle impliquait implicitement le départ ou la destitution du président syrien.

Ceci, alors que la Résolution 2254 du Conseil de sécurité [adoptée à l'unanimité le 18 décembre 2015 se fonde sur un appel au dialogue censé aboutir à un accord sur le cessez-le-feu, le retour des personnes déplacées, la formation d'un gouvernement d'union nationale chargé de l'élaboration d'une nouvelle Constitution, suivie de nouvelles élections.

Données que le Secrétaire d'État, John Kerry, a dû préciser aux membres de l'opposition [notamment ceux qui se sont réunis le 9 décembre 2015 à Riyad sous la férule des Saoudiens, des Qataris et d'Erdogan ; NdT] en leur expliquant qu'il s'agit d'une transition politique conduite et prise en main par les Syriens, [laquelle souscrit au Communiqué de Genève 1 et avalise les Déclarations de Vienne ; NdT]; autrement dit, de la formation d'un gouvernement de transition avec maintien du président actuel et de ses prérogatives constitutionnelles, les futures élections devant décider qui gouvernera la Syrie.

Ci-dessous le texte de la solution politique proposée par le président Bachar al-Assad il y a trois ans. Le lecteur sera surpris de constater que sa vision et son vocabulaire semblent constituer la principale source de la résolution 2254 et des Déclarations de Vienne, avec cependant plus de clarté et de détails sur les différentes étapes du processus politique et davantage de tolérance politique et humaine par son appel au pardon et à la réconciliation :

« Partant de nos constantes de principe ; à savoir, la souveraineté de l'État, l'indépendance de sa décision, les principes et objectifs de la Charte des Nations Unies, le Droit international ; lesquels confirment tous, la souveraineté, l'indépendance, l'intégrité territoriale des États, ainsi que la non-ingérence dans leurs affaires internes. Et, étant donné que nous sommes convaincus de la nécessité du dialogue entre les enfants de la Syrie, sous-direction syrienne, pour rétablir la sécurité et la stabilité ; la « solution politique en Syrie » se fera comme suit :

Première étape

1. Les États concernés, régionaux et internationaux, s'engagent à cesser de financer, armer, et héberger les combattants armés ; parallèlement à l'arrêt des opérations terroristes de ces derniers. Ceci, facilitera le retour des Syriens déplacés vers les lieux de leur résidence d'origine, dans le calme et la sécurité. Ce n'est qu'ensuite que nos forces armées mettront fin à leurs opérations militaires, tout en se réservant le droit de riposter au cas où la sécurité de la patrie, des citoyens, des entreprises publiques et privées, serait menacée de n'importe quelle attaque.
2. Trouver une procédure pour s'assurer que toutes les parties respectent le précédent engagement avec, en particulier, le contrôle des frontières.
3. Le gouvernement en exercice se charge d'initier directement les prises de contact avec toutes les catégories de la société syrienne, les partis, et les organisations pour permettre les échanges et préparer à une « Conférence de dialogue national », à laquelle participeront toutes les forces extérieures et intérieures, désireuses de trouver une solution en Syrie.

Deuxième étape

1. Le gouvernement en exercice invite à tenir une conférence de dialogue national et global, pour décider d'une « Charte nationale » qui affirme la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le rejet de toute ingérence dans ses affaires, ainsi que le renoncement au terrorisme et à la violence sous toutes ses formes. C'est cette charte qui tracera l'avenir politique de la Syrie et qui dessinera le système constitutionnel et judiciaire, les caractéristiques politiques et économiques, et les projets de lois issus du consensus, concernant les partis, les élections, l'administration locale etc.
2. La charte devra être soumise à référendum national.
3. Elle sera suivie de la formation d'un gouvernement élargi à toutes les composantes de la société syrienne, chargé de la mise en œuvre des dispositions de la « Charte nationale ».
4. Organisation d'un référendum sur la Constitution. Après son adoption, le gouvernement élargi adoptera les lois consensuelles issues de la « Conférence du dialogue national » conformément à la nouvelle constitution, dont celles portant sur la loi électorale qui permettra de tenir de nouvelles élections législatives. Ceci dit, tout ce qui concerne la Constitution et les lois pourrait être précédé du conditionnel « si », autrement dit en cas d'accord lors de la « Conférence du dialogue national », une conférence permettra de débattre des nouvelles lois ou de la nouvelle constitution ; le gouvernement travaillant à sa visibilité.

Troisième étape

1. Formation d'un nouveau gouvernement conformément à la Constitution adoptée selon les modalités précédentes.
2. Tenue d'une « Conférence de Réconciliation Nationale », et déclaration d'une amnistie générale pour ceux qui ont été emprisonnés en raison des événements, avec maintien de leurs droits civils.
3. Travaux préparatoires pour la réhabilitation des infrastructures, la reconstruction, et l'indemnisation des citoyens pour les dommages subis du fait des événements.

Concernant l'amnistie générale, elle se fera en effet avec la conservation des droits civils, car l'État possède le droit d'accorder la grâce dans le domaine du Droit public, alors qu'il ne dispose pas de cette possibilité dans le domaine du Droit des personnes… Je pense que lorsque nous serons arrivés à ce stade, il faudra que le pardon soit l'affaire de tous, non seulement par amnistie de l'État. Ce n'est qu'alors que nous parviendrons pratiquement à la « Réconciliation nationale », tout un chacun ayant pardonné à tous ! »

Après tout ce qui s'est passé en Syrie, l'opposition qui refusera de participer aux pourparlers de Genève 3 devra assumer, devant les Syriens et le monde, la responsabilité d'avoir transformé la Syrie en foyer et couloir de passage à la pire espèce de terroristes ensauvagés, d'avoir été sourde aux avertissements et d'avoir vendu son âme au Diable.

Quant à l'opposition qui participera à ces mêmes pourparlers de Genève 3, elle devra expliquer, aux Syriens et au monde, pourquoi elle accepte maintenant ce qu'elle a refusé il y a trois ans, pourquoi ce qui est devenu halal aujourd'hui était haram hier, et qui sont les responsables du sang versé et de la dévastation du pays tout au long de ces années.

La seule différence entre ces deux types d'opposants, ceux qui refusent de participer et ceux qui acceptent, réside dans l'identité de ceux qui les exploitent et les financent. Ils sont dans la position de l'esclave obéissant ; avec d'une part, un maître qui ne cherche que le chaos et la destruction ; d'autre part, un projet où la Syrie est devenue l'arène de toutes sortes de pressions et de marchandages. Mais leurs effets sont désormais inopérants et leur fardeau est devenu plus lourd que les intérêts que leurs maîtres pouvaient en attendre. Aucun de ces opposants n'a le droit de parler de trahison ou de coup dans le dos.

Tous savent qu'ils ont ruiné leur pays et détruit sa civilisation, assouvissant la haine qui habite les dirigeants des Pays du Golfe, d'Ankara et de Paris [8] envers la Syrie pour ce qu'elle représente d'un point de vue historique et géographique. Tous savent que rien de ce qu'ils ont fait n'était syrien et que rien de ce qu'ils feront ne le sera, qu'ils participent aux pourparlers de Genève 3 ou pas. Une telle opposition ne mérite que le gibet de potence de l'Histoire !

Nasser Kandil
Source : mondialisation.ca

APPUYÉE PAR L'AVIATION RUSSE

L'ARMÉE ARABE SYRIENNE PRÉPARE LA GRANDE OFFENSIVE

L'armée arabe syrienne, qui ne disposait pas d'avions de reconnaissance ni d'images satellite, est désormais épaulée par l'aviation russe. Comme prévu, l'action combinée de ces deux forces commence à se faire sentir, un mois après le début de la seconde phase des opérations conjointes.
L'essentiel du pays devrait être libéré d'ici la fin mars, y compris Alep. Il semble qu'une troisième phase se prépare au cours de laquelle la Russie et les États-Unis pourraient enfin joindre leurs efforts contre Daesh au Nord-Est de la Syrie.

Conformément à l'accord conclu en vue d'un règlement pacifique de la guerre en Syrie, il a été créé un Groupe international de soutien pour la Syrie (ISSG : International Syria Support Group), qui comprend la Ligue arabe, l'Union Européenne, les Nations Unies et 17 États, dont les États-Unis et la Russie. Le cycle des négociations, qui a pris fin le 29 Janvier 2016 à Genève, n'ayant fait aucun pas en avant, est considéré comme un échec, en raison de l'attitude totalement non constructive de l'Arabie Saoudite, qui ignore la résolution 2254 de l'Onu et continue à soutenir le renversement du président élu Bachar el-Assad par la force . En outre, tous les groupes terroristes composés d'étrangers, armés et soutenus par l'Arabie Saoudite, le Qatar, la Turquie, qui ont envahi et ruiné la Syrie, veulent être représentés dans la nouvelle formule gouvernementale.

Par conséquent, au cours des six prochains mois, il ne sera conclu aucun accord de cessez-le-feu et l'Onu devra entamer des négociations séparées avec le gouvernement syrien et les représentants des groupes soutenus par l'Arabie saoudite. La position de Riyad est d'autant plus incompréhensible, que la Russie bombarde régulièrement les positions de l'État islamique en faveur de l'Armée syrienne libre (ASL, créée par la France, armée par l'Arabie Saoudite et financée par les États-Unis et la Turquie), et que le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a eu des réunions à Moscou avec des représentants de groupes armés et soutenus par l'Arabie saoudite.Fondamentalement, les États qui ont financé, armé et introduit en Syrie des groupes dans le but de renverser la République arabe syrienne, espéraient un changement dans l'équilibre des rapports de force pour en tirer parti. Mais ce blocage semble profiter uniquement à l'armée arabe syrienne fortement soutenue par l'aviation russe.

Les bombardements de l'aviation russe ont visé jusqu'ici les dépôts d'armes et de munitions, des installations pour la fabrication d'explosifs, des dépôts de carburant, des parcs automobiles, des centres de commandement et de transmission des groupes armés en Syrie. Cela a eu pour effet la baisse jusqu'à 60-70 % de la capacité de combat des djihadistes, par la pénurie de munitions, l'incapacité à exécuter des manœuvres, de se coordonner et de communiquer entre eux.

Les Russes surveillent les hautes altitudes

Parallèlement à ces missions, les Russes surveillent à haute altitude, 24 heures sur 24, la frontière syrienne avec la Turquie, la Jordanie, l'Irak et Israël, avec des avions de reconnaissance sans pilote. Ils ont ainsi réussi à traquer toutes les colonnes d'approvisionnement des djihadistes et à les neutraliser à 65 % n les bombardant. Les principales vulnérabilités restent toujours la frontière occidentale de la Syrie avec la Turquie, dans le gouvernorat d'Idlib, sur une longueur de 70 km, et le corridor nord Azaz-Jarablus, d'une longueur de 90 à 100 km, par lesquels affluent, à partir de la Turquie, des armes, des munitions et des recrues pour l'État islamique et d'autres groupes terroristes.

Les bombardements de l'aviation russe ont également eu un effet psychologique sur les caractéristiques des opérations de combat des djihadistes en Syrie, les forçant à arrêter leurs offensives, et ne se préoccuper qu'à défendre leurs positions. Pour être en mesure d'attaquer, les djihadistes doivent créer un rapport de force supérieur à l'armée arabe syrienne, dans certaines directions. Cela n'est possible qu'avec de vastes manœuvres et une concentration des forces, facilement repérables par les avions de reconnaissance russes. Chaque fois que les djihadistes ont commis cette erreur, les bombardiers russes ont réagi rapidement et neutralisé la quasi-totalité des groupes islamistes en mouvement vers la concentration en cours.

Suite à la stratégie mise en œuvre par la Russie, l'armée arabe syrienne a gagné une plus grande liberté d'action, matérialisée par de petites offensives qui ont abouti à la conquête des bastions des terroristes Le retrait des villes fortifiées par les islamistes a accru la mobilité des unités blindées syriennes qui ont imposé leur contrôle sur les voies de communication situées entre les localités occupées par les djihadistes. Elles ont réussi à encercler de nombreuses localités, soumises à des bombardements de l'aviation russe, avant de déclencher l'offensive terrestre.

L'offensive sur le Nord de Lattaquié

Par exemple, la zone du Nord des montagnes turkmènes, dans le gouvernorat de Lattaquié, occupé par des groupes terroristes soutenus par l'Arabie saoudite, la Turquie et les États-Unis, est sur le point d'être libérée par la 103ème Brigade mécanisée de la Garde syrienne. Cela permet la sécurisation globale de la frontière avec la Turquie dans le gouvernorat de Lattaquié et assure à l'armée arabe syrienne, des positions de départ pour l'offensive pour la libération de Jisr Al-Choughour, une porte d'entrée fortifiée dans le gouvernorat d'Idlib. Ce gouvernorat est entièrement sous le contrôle d'environ 12 000 djihadistes appartenant à plusieurs groupes, dont celui d'al-Nosra (branche syrienne d'Al-Qaïda).

Dans le gouvernorat de Deraa, au sud de Damas, la 7ème Division mécanisée syrienne a créé une faille profonde sur un axe nord-sud, encerclant un groupe composé de 1 500 combattants islamistes. Après la libération de l'important nœud de communication de Sheikh Miskeenm, les 12ème et 15ème Brigades de la 5ème Division blindée syrienne ont continué l'offensive pour la conquête de la ville de Nawa. Cette commune est proche du plateau du Golan occupé, qui forme la zone de cessez-le-feu avec Israël. Avec cette manœuvre, l'armée syrienne a initié le mouvement d'encerclement de 9 500 djihadistes combattant dans l'ouest du gouvernorat de Deraa, sécurisant également la frontière avec Israël.

Les deux actions offensives sont des indications claires de la préparation d'opérations terrestres de grande envergure, qui seront probablement lancées en mars. Cette hypothèse est basée sur le fait que, durant la dernière semaine, la Russie a intensifié les missions de reconnaissance, et a doublé le nombre de drones de type Dozor en Syrie dans le but de surveiller strictement les mouvements rebelles.

L'armée arabe syrienne est le seul adversaire de tous les combattants islamistes en Syrie, le plus lourdement armé (avec des véhicules blindés, des mitrailleuses, artillerie lourde, des armes antichars) et avec une grande expérience de combat. La profondeur du territoire occupé par les djihadistes, ainsi que leur capacité de combat diminue exponentiellement, et leur moral, qui est au plus bas, augmente les chances qu'ils soient prêts à se rendre sans combattre.

Par conséquent, la tâche immédiate de l'élimination des groupes islamistes sur la ligne de contact, représente l'objectif le plus difficile pour l'armée syrienne et nécessitera un long moment. Il n'est pas exclu que, pour la neutralisation des points de résistance terroriste, l'armée arabe syrienne reçoive le soutien de détachements indépendants de commandos Spetsnaz ou d'un bataillon mécanisé des forces terrestres russes. Ceux-ci opéreraient avec des transporteurs 8 × 8 Boomerang ou le nouveau blindé T-15 Armata, que les Russes veulent tester en situation de combat. Le T-15 Armata a le même châssis et le même type de blindage que le nouveau char russe T-14 .. Une fois passé ce grand obstacle, pour la mission suivante, les troupes syriennes soutenues par l'aviation pourraient réaliser une offensive à un rythme de 20 km par jour dans le sud, l'ouest et le nord de la Syrie.

Prenant en compte les erreurs commises au cours de la première phase de la campagne de Syrie, les Russes ont déployé, de manière permanente, 12 bombardiers lourds Tu-22M3 à la base aérienne de Mozdok en Ossétie du Nord . A partir de cette base aérienne, un Tu-22M3 peut atteindre la Syrie après deux heures et 44 minutes et peut effectuer quotidiennement deux missions de bombardement en Syrie.Pour protéger ses bombardiers Tu-22M3 durant leur survol de l'espace aérien de l'Irak et le nord de la Syrie —où évoluent les avions de la coalition anti-ÉI dirigée par les États-Unis—, la Russie a déployé à la base aérienne de Hmeymim, l'une des quatre batteries de missiles anti-aériens S-400. Une seconde batterie a été déployée à la base aérienne syrienne de Kuweires, située à 30 km à l'est d'Alep. Dans le cadre de l'offensive de printemps, la Russie va utiliser 64 avions de combat stationnés à la base aérienne de Hmeymim, dans le gouvernorat de Lattaquié (24 Su-24M2, 12 Su-25, 12 Su-34 et 16 Su-30SM). Après l'achèvement du processus de modernisation de l'aviation militaire syrienne, la Russie peut compter sur 66 à 130 avions modernisés syriens (9 MiG-29SMT, 21 Su-24M2, 36 Yak-130, et probablement 64 MiG-23-98) et 112 autres avions syriens non modernisés, mais réparés par les Russes et prêts, de type MiG-21, Su-22M4, et L-39 .

Valentin Vasilescu
Source voltairenet

Publicité

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
CENTRE HOSPITALO-UNIVERSITAIRE DE BAB-EL-OUED

AVIS D'INFRUCTUOSITE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL ET INTERNATIONAL RESTREINT N° 36/15

Conformément aux dispositions de l'article 43 alinéa 02 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2011, complété et modifié, portant réglementation des marchés publics, la direction générale du CHU de Bab-El-Oued informe que l'avis d'appel d'offres national et international restreint n° 36/2015 relatif à la Réalisation d'un blockhaus «2ème tranche » au CHU de Bab El-Oued en lot unique, paru dans les quotidiens nationaux : ***LE JEUNE INDEPENDANT, SADA ELCHAREK*** en date du 05/08/2015 et ***le BOMOP***, a été déclaré infructueux pour erreur dans le bordereau des prix unitaires et le détail estimatif et quantitatif du cahier des charges.

Le Jeune Indépendant **du 10/02/2015 / ANEP N° 405 483**

POUR ÉTOUFFER TOUTE EXPRESSION

Les internautes palestiniens traqués sous prétexte d'incitation à la violence

Les forces d'occupation israéliennes ont inventé de nouvelles mesures pour étouffer de plus en plus les Palestiniens. L'armée d'occupation israélienne, l'Agence de sécurité israélienne (Shin Bet) et la police d'occupation vont unir leurs forces pour traquer les internautes sous prétexte d'"incitation à la violence", annonce le site israélien Walla citant une source sécuritaire.



Le système mis en place a pour but de localiser les internautes Palestiniens. En 2015, deux résidents de Jérusalem-Est ont été arrêtés pour « incitations à la violence » et ont été condamnés à 9 et 17 mois de prison. 3 députés de la Knesset suspendus. Entretemps, trois députés de la Knesset ont été suspendus lundi des discussions du parlement israélien après le tollé provoqué par leur rencontre avec les familles de martyrs Palestiniens, dont les dépouilles sont saisies par les forces d'occupation, a indiqué un porte-parole. Le comité d'éthique du Parlement a décidé d'écarter Haneen Zoabi et Basel Ghattas pour quatre mois ainsi que Jamal Zahalka pour deux mois des débats de la session plénière et des différents comités parlementaires, a déclaré à l'AFP le porte-parole de la Knesset. Les trois députés, membres de la Liste arabe unie, la troisième formation de la Knesset, pourront cependant participer au vote en étant physiquement présent dans l'enceinte de la Knesset, a-t-il dit. La liste, qui compte 13 députés (sur 120) a condamné la décision, la qualifiant dans un communiqué de "misérable, antidémocratique et non éthique". "Cette punition vindicative ne nous fait pas peur et nous continuerons à nous battre contre la politique de racisme et de fascisme, et pour une vraie égalité et une réelle démocratie, que Netanyahu fait tout son possible pour éliminer", a ajouté le texte. Benjamin Netanyahu avait préconisé dimanche une loi permettant de suspendre des députés au "comportement inapproprié". Les trois députés ont rencontré la semaine dernière des représentants des proches des martyrs et un groupe de soutien aux familles pour récupérer les corps des martyrs tués par les forces d'occupation. Cette rencontre avait provoqué un tollé en « Israël ». Les députés arabes avaient de leur côté affirmé qu'il ne s'agissait que d'aider les familles dans leurs efforts pour récupérer les dépouilles de leurs proches.

Série d'arrestations dont 2 filles

Par ailleurs, les forces d'occupation ont arrêté mardi matin deux filles palestiniennes : la première à Jérusalem AlQuds occupée et la deuxième près d'une colonie au nord de la ville d'AlKhalil Hébron (Cisjordanie occupée), sous prétexte qu'elles détenaient des couteaux. La détention d'un couteau est désormais devenue un alibi, pour justifier la série d'arrestations et des répressions israéliennes à l'encontre des Palestiniens. Les forces d'occupation ont en outre arrêté 11 Palestiniens mardi matin, dont un activiste du Hamas, dans plusieurs régions de la Cisjordanie occupée. Les arrestations ont eu lieu dans les régions d'AlKhalil Hébron, de Jénine et de Tulkarem. Selon des sources officielles palestiniennes, citées par le site Arabs48, près de 7000 Palestiniens sont incarcérés dans les geôles de l'occupation israélienne.

D. Z et agences

SELON SÉOUL

La fusée tirée par la Corée du Nord semble plus puissante que la précédente

La fusée tirée dimanche par la Corée du Nord semble plus puissante que celle de 2012 mais l'expertise nécessaire pour produire un missile balistique capable d'atteindre le territoire américain lui fait toujours défaut, ont déclaré ce mardi des responsables du ministère sud-coréen de la Défense. Parallèlement, les chefs de l'Etat sud-coréen, américain et japonais ont poursuivi leurs discussions sur un alourdissement des sanctions contre Pyongyang. La fusée, qui transportait un satellite d'observation de la terre, a été tirée dimanche matin et atteint son orbite 10 minutes plus tard, selon la télévision officielle nord-coréenne.

Ce tir, qui viole de multiples résolutions des Nations unies quelques semaines après le quatrième essai nucléaire nord-coréen, a été largement condamné comme un test de missile balistique déguisé, avec en ligne de mire pour Pyongyang la mise au point d'armements capables de frapper le territoire américain. D'après un responsable du ministère de la Défense sud-coréen qui s'exprimait sous couvert de l'anonymat, l'engin lancé dimanche était similaire à la fusée Unha-3 tirée en décembre 2012. Mais sa portée a selon les estimations été portée à 12.000 kilomètres, contre 10.000 kilomètres pour le modèle précédent.

La fusée à trois étages a bien placé un objet en orbite mais il n'est pas encore confirmé qu'il s'agit d'un satellite qui fonctionne, a ajouté le responsable. La Corée du Nord ne dispose cependant pas de la technologie nécessaire pour transformer une fusée en missile balistique intercontinental (ICBM), a-t-il souligné. Cela voudrait dire que Pyongyang maîtrise la technologie de rentrée dans l'atmosphère, après la phase de vol balistique, ce qui n'est pas le cas, a-t-il expliqué. La trajectoire de la fusée de dimanche est semblable à celle empruntée par l'engin de 2012 a ajouté le responsable sud-coréen. Les débris du premier étage de l'Unha-3 avaient été retrouvés par la Corée du Sud au large de sa côte occidentale. Cette fois ci, la Corée du Nord semble avoir fait en sorte que ce premier étage explose en vol afin de couvrir ses traces techniques, a-t-il ajouté. Dans le même temps, la présidente sud-coréenne Park Geun-Hye s'est entretenue avec son homologue américain Barack Obama.

Les deux chefs d'Etat sont convenus "de faire en sorte que le Conseil de sécurité de l'ONU puisse adopter une résolution sur des sanctions fortes et efficaces", a expliqué la Maison Bleue, la présidence sud-coréenne. Jiji Press, l'agence japonaise, a rapporté que Park avait eu une conversation similaire avec le Premier ministre japonais Shinzo Abe, lequel a aussi parlé au président américain. Un projet de résolution rédigé par le Japon, la Corée du Sud et les Etats-Unis est débattu depuis le test nucléaire du 6 janvier mais la Chine, le principal allié de Pyongyang, traîne les pieds pour durcir trop ces sanctions

R. I.

France

MARINE LE PEN CANDIDATE À L'ELYSÉE

Le Front national dirigé par Mme Le Pen a connu un rebond de popularité sur fond de crise migratoire qui affecte l'Europe. La présidente du Front national Marine Le Pen a officiellement annoncé lundi soir sa décision de briguer la magistrature suprême en 2017. « Oui, je suis candidate à l'élection présidentielle de 2017 », a déclaré le leader du FN sur les ondes de la chaîne TF1. « Je serai candidate parce que je pense que la vie politique a besoin de vérité, la vie politique française a besoin de courage. Elle a besoin de gens qui croient ce qu'ils défendent. Et je ne vois pas beaucoup de responsables politiques qui sont dans ce cas », a-t-elle expliqué. Marine Le Pen a été élue présidente du Front national en janvier 2011, succédant ainsi à son père, Jean-Marie Le Pen, qui dirigeait le parti depuis sa fondation en 1972. Candidate à la présidentielle de 2012, elle a reçu 17,90% des suffrages exprimés, soit le meilleur résultat jamais obtenu par un candidat du FN au premier tour d'une élection présidentielle française.

Turquie

DÉMANTÈLEMENT D'UN TRAFIC DE FAUX PASSEPORTS FRANÇAIS

124 passeports français vierges volés ont été retrouvés en Turquie lors du démantèlement d'un important réseau de trafic de papiers d'identité. La semaine dernière, un large dépouillement de documents illicites a eu lieu à Istanbul, en Turquie. Les perquisitions ont permis de découvrir 124 passeports français vierges volés ainsi que d'autres papiers du même type. Les pièces étaient destinées non seulement à des migrants mais également à d'éventuels terroristes, selon la RTL. Suite aux attentats de Paris du 13 septembre, il arrive de plus en plus souvent que des terroristes tentent de traverser l'Europe avec de faux papiers.

Etats-Unis

BUDGET MILITAIRE CENTRÉ CONTE LA RUSSIE ET LA CHINE

Le secrétaire américain à la Défense Ashton Carter a souligné au cours d'une première présentation du budget de 583 milliards de dollars du Pentagone que l'armée américaine s'orientait, tout en intensifiant ses interventions en cours au Moyen-Orient, vers une guerre contre la Russie et la Chine. Prenant la parole devant l'Economic Club de Washington mardi, Carter a dit que le budget gargantuesque de l'année fiscale 2017, qui sera présenté la semaine prochaine, était conçu pour faire face à ce qu'il a appelé « une nouvelle ère stratégique ». La teneur du discours de Carter, prononcé au rythme du technocrate rompu à la destruction massive, était que l'impérialisme américain se préparait à une nouvelle guerre mondiale.

Vaste mobilisation en Amérique latine pour lutter contre le virus Zika

L'épidémie du virus Zika en Amérique latine provoquait de vastes mobilisations pour lutter contre le moustique vecteur de la maladie, notamment au Brésil, en Colombie et au Honduras, les pays les plus touchés.



Le Honduras a décrété cette semaine l'état d'urgence national après avoir enregistré près de 3.700 cas de contamination depuis mi-décembre. Au Brésil, militaires et agents sanitaires vont depuis des jours de maison en maison pour distribuer des tracts et conseiller les gens.
Le géant sud-américain attend un million de touristes à Rio ce week-end à l'occasion de son célèbre carnaval, qui dure jusqu'à mardi.
Le Brésil est le pays le plus touché par l'épidémie, avec 1,5 million de personnes contaminées, 404 cas de bébés nés avec une microcéphalie depuis octobre et 3.670 autres cas suspects associés au Zika, contre 147 confirmés sur l'ensemble de l'année 2014. La Colombie, deuxième pays le plus touché après le Brésil, a d'ailleurs attribué vendredi trois décès au virus Zika, en précisant qu'ils étaient tous "précédés du syndrome de Guillain-Barré", une maladie neurologique pouvant mener à la paralysie définitive et possible effet du Zika. Le gouverneur de Porto Rico, Alejandro Garcia Padilla, a décrété l'état d'urgence sanitaire vendredi dans l'île des Caraïbes où 22 personnes ont été infectées par le virus Zika, dont une femme enceinte. Le virus Zika a contaminé 26 pays et territoires sur le continent américain, qui est le plus affecté par l'épidémie alors qu'une réunion en urgence des ministres de la Santé de 14 pays d'Amérique latine, s'est terminée par un engagement à lutter ensemble contre le virus.

Des cas de Zika enregistrés en dehors de l'Amérique latine

Au moment où le virus Zika suscite de plus en plus d'inquiétudes dans les pays d'Amérique centrale, du Sud et des Caraïbes, l'OMS a recommandé récemment aux pays européens de prendre également des mesures pour empêcher la propagation de ce virus. Les autorités italiennes ont confirmé neuf cas de virus Zika, dont quatre ont été détectés dans la région de Vénétie (nord).
Tous les patients concernés ont été soignés dans des établissements de santé et revenaient tous de voyages en Amérique du Sud ou aux Caraïbes, où le virus est le plus répandu, ont indiqué les autorités de santé locales. Les autorités sanitaires irlandaises ont confirmé mardi deux premiers cas du virus Zika dans le pays, précisant que les deux personnes, un homme et une femme âgée, s'étaient remises de cette infection. Par ailleurs, L'Etat de Floride aux Etats-Unis a décrété récemment l'Etat d'urgence sanitaire dans quatre comtés où neuf cas du virus Zika ont été détectés. Les Centres de contrôle et de prévention des maladies (CDC) américains avaient déclaré, mercredi, que 48 cas ont été confirmés porteurs du virus Zika dans 13 Etats US. L'OMS a déclaré que le virus Zika constitue "une urgence de santé publique de portée mondiale", appelant à accélérer l'action internationale contre cette maladie.

Un laboratoire indien affirme mettre au point un vaccin

Il n'existe jusqu'ici aucun vaccin probant contre le virus Zika, dont les moustiques sont le vecteur. Le virus fait des ravages en Amérique latine où les femmes enceintes contaminées risquent de donner naissance à des enfants souffrant de microcéphalie.
Mais un laboratoire indien a annoncé être en train de mettre au point le premier vaccin au monde contre le virus Zika. Bharat-Biotech, un fabricant de médicaments de Hyderabad, une ville du sud de l'Inde, a déclaré que deux vaccins contre ce virus étaient en gestation depuis un an et étaient désormais prêts à être testés sur des animaux. L'annonce de BharatBiotech intervient un jour après que le groupe pharmaceutique français Sanofi Pasteur a déclaré avoir entamé la mise au point d'un vaccin pour neutraliser le virus Zika.
Aucun cas de contagion par le virus Zika n'a été signalé en Inde, un seul a été enregistré en Thaïlande et un autre en Indonésie. Dans ce contexte, un institut de recherche scientifique brésilien a annoncé vendredi avoir détecté le virus Zika, dans l'urine et la salive, précisant qu'il était trop tôt pour savoir s'il s'agit là d'un nouveau mode de contagion.

Le virus Zika entraîne de sérieuses déficiences de vues, selon des médecins brésiliens

Les enfants affligés à la naissance de microcéphalie et d'anomalies au cerveau liées très vraisemblablement au virus Zika souffrent aussi de sérieuses déficiences de la vue et peut-être aussi de l'ouïe, ont rapporté des médias vendredi citant des médecins brésiliens.
La moitié des 135 bébés examinés actuellement dans un centre de rééducation de Recife, dans le nord-est du Brésil, ont des problèmes de vue dus à une déformation du nerf optique et de la rétine, et beaucoup sont atteints de strabisme, a déclaré une ophtalmologue brésilienne.



Ces bébés comptent parmi les 3.700 cas signalés au Brésil depuis l'an dernier de nouveau-nés atteints de microcéphalie associée au virus Zika, transmis par les moustiques de type Aedes.
La poussée du nombre de cas de microcéphalie est sans précédent et les scientifiques n'ont pas encore prouvé sans conteste qu'elle est due à la propagation très rapide du virus Zika à travers l'Amérique du Sud. La maladie due au virus Zika, qui se répand notamment en Amérique latine, pourrait toucher à terme trois à quatre millions de personnes, estime l'OMS.

Le virus Zika a fait plus de 1.000 cas depuis décembre en Honduras



Le Honduras a enregistré plus de 1.000 cas de contamination au Zika depuis décembre et une enquête y est en cours concernant un décès potentiellement lié au virus, a annoncé le vice-ministre de la Santé, Francis Contreras.
"Depuis le début de l'année 949 cas de contamination au Zika ont été signalés, qui s'ajoutent aux 51 autres recensés en décembre 2015", a déclaré Francis Contreras.
L'enquête porte sur le cas d'un homme âgé décédé la semaine précédente à l'hôpital universitaire de Tegucigalpa. "Le vieil homme souffrait du syndrome de Guillain-Barré, qui attaque le système nerveux et provoque une paralysie ou une faiblesse musculaire, mais nous pensons qu'il avait été auparavant affecté par le virus Zika", contre lequel il n'existe aucun traitement ni vaccin, a déclaré Contreras. Le virus Zika circule dans 18 pays et territoire dans la région, dont le Brésil et la Colombie sont les plus touchés. Chez les femmes enceintes, le virus peut être transmis au foetus et entraîner des malformations congénitales, telles que la microcéphalie, voire la mort, selon des experts. Le virus se transmet par une piqûre du moustique tigre, Aedes aegypti, le même moustique que la dengue et que la chinkungunya. Seulement une personne sur quatre infectées développe des symptômes. La progression du virus inquiète d'autant plus qu'aucun traitement ni vaccin n'a pour l'heure été trouvé.

Trois Canadiens ont été infectés à l'étranger par le virus Zika

Trois citoyens canadiens ont été infectés par le virus Zika, alors qu'ils étaient en déplacement à l'étranger, ont indiqué les autorités sanitaires canadiennes. "Il y a trois cas au Canada", a indiqué un porte-parole du ministère canadien de la Santé, sans pouvoir confirmer les pays où ces trois individus ont contracté le virus. Un premier cas concerne un habitant d'Alberta, contaminé lors d'un voyage à l'étranger, selon les services sanitaires de cette province de l'Ouest canadien. Les deux autres malades résident en Colombie-Britannique (côte pacifique) et ont été infectés au Salvador, pour l'un, et en Colombie, pour l'autre, a indiqué le ministère de la Santé de cette province. Aucune de ces trois personnes contaminées n'étaient enceinte et toutes sont déjà guéries.
L'OMS a annoncé jeudi une réunion d'urgence le 1er février sur le virus Zika, qui se propage "de manière explosive" sur le continent américain, avec 3 à 4 millions de cas attendus cette année. Aucun cas d'infection directe n'a encore été enregistré aux Etats-Unis.
Bénigne en apparence, l'infection par ce virus transmis par des moustiques est soupçonnée de provoquer de graves malformations congénitales du cerveau du foetus chez les femmes enceintes infectées.

UNE FIN DE SEMAINE RICHE EN ACTIVITÉS ARTISTIQUES

Chaâbi, andalou, art musical palestinien avec Mohamed Assaf et le quintet espagnol

La scène artistique de la capitale brillera en cette fin de semaine avec de nombreux concerts de différents genres musicaux. C'est surtout demain, en début de soirée, que seront programmés ces spectacles.

Notre patrimoine musical est à l'honneur dans les structures de l'Etablissement arts et culture de la wilaya d'Alger. Cet art populaire est programmé régulièrement chaque semaine. Demain, c'est le chanteur chaâbi Kamel Meziane qui montera sur la scène de la médiathèque de Oued Koriche, située sur les hauteurs de Bab El-Oued, dans le quartier Climat-de-France. Le lendemain, soit vendredi, ce sera le récital de Yacine Bouzama.

Un concert de musique andalouse sera organisé, en soirée, par l'association Mezghena. Un hommage sera rendu au professeur, interprète et chef d'orchestre Kamel Belkhodja. Le programme musical comporte, entre autres, l'aâroubi et la nouba sika. Les inconditionnels de la musique andalouse pourront ainsi assister à un concert de haute qualité étant donné la renommée de l'association Mezghena Demain, l'Office national de la culture et de l'information présentera, sur la scène de la salle Atlas, un invité venant de Palestine, en l'occurrence Mohamed Assaf, accompagné d'un grand orchestre.

C'est l'occasion d'assister à un spectacle musical unique, d'où jaillit le génie artistique de cet auteur, interprète et compositeur. Maître de la chanson du Moyen-Orient, il chante le combat de la Palestine, sa résistance, ses souffrances et ses espoirs. Un spectacle émouvant à ne pas rater. Compte tenu de la popularité de Mohamed Assaf, une foule des grands jours est attendue aux portes de la salle Atlas, demain en soirée. L'art musical est aussi au programme demain au Musée des arts modernes et contemporains, sis rue Larbi Ben M'hidi. A 18 heures est prévu le concert du quintet espagnol de Séville. Ses instruments sont une guitare, un alto, deux violons et un violoncelle. Bien que ces derniers appartiennent à la famille des instruments à cordes, il s'agit d'une disposition originale où la guitare est mise en évidence par les quatre autres instruments. Au programme sont inscrites également des œuvres de compositeurs célèbres mais aussi des chansons populaires espagnoles.Le cinéma sera présent demain à la Cinémathèque algérienne. Quant aux arts plastiques, l'exposition sur Mostefa Bendebagh se poursuit au Musée de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie. Le vernissage d'une exposition collective regroupant six artistes peintres est programmé pour ce samedi à la galerie des ateliers Bouffée d'art de la résidence Sahraoui.

Kamel Cheriti

CONSTANTINE CAPITALE 2015 DE LA CULTURE ARABE

Des disques pour la préservation du patrimoine

CENT VINGT-NEUF CD gravés de centaines d'œuvres musicales du patrimoine classique constantinois ont été édités dans le cadre de la manifestation Constantine capitale 2015 de la culture arabe, a indiqué mardi la responsable du département Patrimoine immatériel et arts vivants.

Un travail « colossal » de recherche, de collecte, de classification et d'organisation des différents genres musicaux (malouf, zdjel, mahdjouz et chants mystiques) a été effectué, a précisé Mme Halima Ali-Khodja, soulignant que des académiciens, des chercheurs et des professionnels du patrimoine musical constantinois ont encadré ce « chantier » avant les phases d'enregistrement et d'édition. Affirmant que le principe directeur de cette mission de recherche et d'enregistrement était « la préservation d'un héritage musical séculaire » de la ville de Constantine et de sa région, Mme Ali-Khodja a fait savoir que l'enregistrement des CD a été confié à des chanteurs-interprètes représentant trois générations d'artistes et dont le dénominateur commun est « la voix et une parfaite maîtrise des textes et des mélodies ».

La responsable du département Patrimoine immatériel et Arts vivants de l'événement culturel arabe a expliqué que les noubas sika, h'sin, mezmoum, raml maya, gharnati et tant d'autres ont été « excellemment servies » par des artistes talentueux dont Abbas Righi, Ahmed Aouabdia, Tedjeddine Meghouache et des associations musicales comme Balabel Al Andalous et Nadjm Kortoba. Elle a ajouté que l'enregistrement des grands textes lyriques (qissa) comme Ya Dalma, Fadfh el ouahch aâliya, El Boughi et Ya achikine a été confié aux artistes Djamel Bensemar, Mohamed-Salah Ghazal et Issam Kracha. Les 20 CD voués au zdjel, une forme d'expression poétique en arabe dialectal, spécifique à l'antique Cirta, ont été enregistrés par les chanteurs Badreddine Bouchama, Mustapha Lamsameri, Cherif Reguig, et Mourad Laïb. Mme Ali-Khodja a précisé que les deux belles voix féminines de Constantine, Soraya Zbiri et Meriem Soltane ont contribué dans la préservation du patrimoine musical, en enregistrant des CD de hawzi, des CD de chants féminin, Fkiret (ensemble musical féminin, s'appuyant sur les percussions, bendir et tar, se produisent, exclusivement pour un public féminin), et Benoutate (formation musicale féminine utilisant des instruments à cordes et à percussion) ont été également édités.



Le grand chantier du département Patrimoine immatériel et arts vivants a été élargi à la collecte du patrimoine musical des chouyoukhs de l'antique Cirta. « Nous avons pu récupérer auprès de mélomanes et de familles constantinoises, sur des bandes sonores, des concerts enregistrés par une quinzaine de chouyoukhs lors de fêtes de mariage et autres cérémonies », a déclaré avec enthousiasme la responsable du département. Affirmant que le département Patrimoine et arts vivant a atteint avec « une grande marge de satisfaction » les objectifs tracés, la même responsable a révélé que cette musique citadine récupérée a été transposée sur d'autres supports dans des studios d'enregistrement, et se trouve actuellement en phase de classification en vue d'être gravée sur CD. Pour Mme Ali-Khodja, ce patrimoine « peut constituer un support pédagogique de tout premier plan » et « une précieuse référence » pour tout chercheur ou musicologue. Abordant le volet de la transcription de la musique citadine constantinoise, Mme Ali-Khodja a estimé qu'il était temps de franchir « l'étape de l'excellence » dans la transcription du patrimoine musical. « Avec la faculté de la culture et de l'art de l'université de Constantine 3, une chance inouïe se présente pour transcrire le patrimoine musical de Constantine et de sa région sur des bases méthodologiques universelles », a souligné la même source. La transcription de ce patrimoine à dimension universelle « ouvrira la voie vers sa classification auprès de l'Unesco et l'Alecso (Organisation arabe pour l'éducation, la culture et les sciences), selon la responsable du département Patrimoine et arts vivants.

APS

SORTIR

FILM
Ni le ciel ni la terre de Clément Cogitore (France, Belgique, fantastique, 100', 2015). Aujourd'hui, mercredi 10 février. 18h30. Institut français d'Alger en présence du réalisateur. Avec Jérémie Renier, Kévin Azaïs, Swann Arlaud. Afghanistan 2014. Le capitaine Antarès Bonassieu et sa section sont affectés à une mission de contrôle et de surveillance dans une vallée reculée du Wakhan, frontalière du Pakistan. Le contrôle de ce secteur supposé calme va progressivement leur échapper. Une nuit, des soldats se mettent à disparaître mystérieusement dans la vallée.

CONCERT
Samy Thiébault A Feast Of Friends Quartet. Jeudi 11 février. 19h30. Institut français d'Alger. Avec Samy Thiébault : saxophone ténor, flûtes, darbouka, compositions & arrangements ; Adrien Chicot : piano, Fender Rhodes ; Sylvain Romano : contrebasse ; Philippe Soirat : batterie. Inscription sur liste d'attente à l'adresse: jazzsamythiebaultquartet2016.alger@if-algerie.com

FIGURES
Concert Figures sonores V: Jean-Florent Gabriel et le Quintet à cordes de Séville. Jeudi 11 février. 18h. Mama, Alger.

ANDALOU
Concert de musique andalouse en hommage au maître Kamel Belkhodja. Jeudi 11 février. 19h. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger. Avec l'association Mezghena.

PEINTURE
Exposition Les invités de Baya avec Amal Benghezala, Noureddine Hamouche, Jaoudet Gassouma, Smail Ouchène, jusqu'au samedi 27 février. Palais de la Culture Moufdi-Zakaria, Alger.

SCULPTURE
Salon sur la sculpture de l'Est algérien. Palais de la Culture Mohamed Laïd-Al Khalifa de Constantine, jusqu'au lundi 29 février. Plus de 30 artistes de l'est algérien y participent avec des œuvres réalisées en bois, en pierre, en plâtre, en résine, en terre cuite, en plomb, en polyester...

HOMMAGE
Exposition Le maître et ses disciples en hommage à Mostefa Ben Debbagh (1906- 2006), maître de l'enluminure et précurseur des arts appliqués en Algérie. Musée national de l'enluminure, de la miniature et de la calligraphie (Basse Casbah, Alger), jusqu'au samedi 26 mars.

ETUDE
Journées d'études sur La production esthétique dans les sociétés en crise. Du mercredi 24 au dimanche 28 février sous la direction de la revue Naqd en partenariat avec l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel. Villa Abdelatif, Alger. Appel à candidature aux jeunes artistes et créateurs en arts visuels. Adresser sa candidature avant le 10 février à candidatureworkshop@gmail.com Support : forme picturale, documentaire, montage ou autre support visuel. Le principe de ces journées est de s'interroger sur l'étroite relation entre histoire du temps présent et création, entre témoignage et fiction autour du travail des artistes qui, aux prises avec les manifestations de la violence extrême, les génocides et les massacres du siècle, produisent une œuvre qui, malgré eux, deviendra une « trace », elle-même susceptible d'une reprise dans une réécriture créatri-

CHAMPIONNAT MAGHRÉBIN SCOLAIRE DE CROSS (SAKIET SIDI YOUCEF)

Amiche Bouchra et Rezigue Ghania sacrées

LA SÉLECTION nationale scolaire de cross cadettes filles est revenue avec la première place au classement général du dernier championnat Maghrébin scolaire qui s'est tenu à Sakiet Sidi Youcef du 04 au 07 Février et ce grâce aux performances de l'athlète Amiche Bouchra de la Wilaya de Tipaza qui s'est classée 1erdevant sa camarade Hebachi Khadija de la wilaya de Bordj Bou Arréridj. Chez les Cadets (2e) au classement par équipe, c'est le coureur Saber Abid de la même wilaya qui s'est distingué en arrachant la troisième place. DanS la catégorie des Minimes filles, le jeune prodige Rezigue Ghania a réussi à monter sur la plus haute marche du podium.

S.S

HANDBALL : 13e CHAMPIONNAT MÉDITERRANÉEN U-19 : 18 JOUEURS ALGÉRIENS CONVOQUÉS

LE STAFF technique de la sélection algérienne de handball des moins de 19 ans (U-19) a convoqué 18 joueurs pour prendre part au 13e championnat méditerranéen de la catégorie, prévu du 15 au 20 février à Alexandrie (Egypte), a indiqué mardi la Fédération algérienne (FAHB). Les entraîneurs Djamel Zeghoum et Abdelkrim Bendjemil ont fait confiance à un groupe composé notamment de quatre joueurs du MAJD Blida (Riad Azaz, Aïssam Gacemi, Fares Gouria et Abdelkader Benannane) et d'un professionnel évoluant dans le club français de Montpellier (Nassim Belahcene en l'occurrence).
Les jeunes handballeurs algériens seront regroupés à Alger du 11 au 13 février avant leur départ, le lendemain, pour le Caire. Six pays seulement sont annoncés à cette compétition, à savoir l'Egypte (pays organisateur), l'Algérie, la Jordanie, l'Arabie Saoudite, la Turquie et la Tunisie, alors que la France, vainqueur de la précédente édition en 2015 à Pescara (Italie), sera absente.

BEACH-VOLLEY/ JO-2016:

L'arbitre algérien Djamel Bergheul retenu pour Rio (FIVB)

LA FÉDÉRATION internationale de volleyball (FIVB) a retenu l'arbitre international algérien Djamel Bergheul pour le tournoi de beach-volley des Jeux Olympiques Rio de Janeiro-2016, prévu du 6 au 18 août, a annoncé lundi la FIVB. Outre Bergheul, l'instance internationale a retenu quinze (15) autres arbitres des cinq confédérations. En revanche, aucun arbitre algérien n'est retenu pour le tournoi olympique de volley-ball qui se déroulera du 6 au 21 août au stade Maracanazinho, selon la même source.

JEUNESSE ET SPORTS :

La coopération entre l'Algérie et la Pologne au centre de discussions à Alger

LES ÉCHANGES d'experts, de sportifs, de jeunes et d'expériences en matière de gestion des infrastructures sportives ont été au centre des discussions entre le ministre de la Jeunesse et des Sports, El Hadi Ould Ali et Joanna Wronecka Sous secrétaire d'Etat aux affaires étrangères de la Pologne, lundi à Alger, a indiqué le MJS. Selon la même source, les deux parties ont passé en revue «les différentes pistes à même de renforcer les relations bilatérales entre les deux pays dans les domaines de la jeunesse et des sports.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE VOILE :

Trois principaux axes dans le plan d'action de cette année

Trois grands axes figurent dans le plan d'action de la Fédération algérienne de voile (FAV) pour l'année 2016 concernant l'organisation de manifestations sur tout le littoral national, des activités d'initiation pour les enfants malades ainsi que la tenue de la phase finale du Championnat
d'Algérie au barrage de Béchar, a affirmé lundi dernier le président de la FAV Mohamed Atbi. «Nous avons trois points importants dans notre plan d'action et de développement annuel : organiser des compétitions au niveau de toutes les plages du pays d'El Kala à Marsa Ben M'hidi avant les JO-2016 , le lancement d'activités interhôpitaux pour les enfants malades et l'organisation de la phase finale du Championnat d'Algérie au barrage de Béchar», a révélé le président de la FAV, Mohamed Atbi, lors d'un point de presse tenu au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA) à Alger. Les éliminatoires de la compétition destinée aux enfants malades débutera «prochainement» et sera clôturée le 1er juin, coïncidant avec la Journée mondiale de l'enfance après avoir sillonné des établissements hospitaliers dans cinq wilayas. Le port d'El Djamila à Ain Benian (Alger) accueillera la dernière étape. «Cette année, nous souhaitons recevoir plus de 1000 enfants pour passer un message fort: la maladie ne peut pas empêcher le malade pour pratiquer du sport. Les participant seront encadrés par les athlètes de l'équipe nationale (spécialiste d'optimiste))», a-t-il précisé. En revanche, le président de la FAV n'a pas caché ses inquiétudes concernant l'organisation de la phase finale du Championnat national à Béchar. «Nous avons des soucis quant aux sources de financement pour organiser la finale au barrage de Béchar. La fédération est à la recherche de sponsors qui prendront en charge les frais de ce rendez-vous. Le sport de voile doit être



pratiqué au niveau de tout le pays et pas seulement au niveau de villes côtières», souhaite Atbi.

ATBI «PAS INTÉRESSÉ» PAR UN AUTRE MANDANT À LA TÊTE DE LA FAV

D'autre part, Mohamed Atbi élu le mois passé à Cap-Town (Afrique du Sud) à la tête de la Confédération africaine de voile en remplacement de l'autre algérien Mohamed Azzoug, a indiqué qu'il n'était pas intéressé par un nouveau mandat olympique à la tête de l'instance fédérale nationale. «Je ne peux pas parler des élections de la FAV. Je n'y pense même pas et les choses ne vont certainement pas changer à l'avenir. Par contre, je vais tout faire pour aider notre fédération de l'extérieur», a déclaré Atbi à l'APS. Il a en outre indiqué que les hommes et femmes de bonne volonté existent et n'ont besoin que d'être soutenus pour réussir. «Je fais confiance à la jeune génération de dirigeants qui ont la motivation et les compétences nécessaires pour hisser la voile algérienne au plus haut niveau», a enchaîné Atbi. Concernant le reste de son mandat à la FAV, il a reconnu «la difficulté» de sa mission pour assurer la présidence des instances algérienne et continentale à la fois. «Le mandat olympique 2013-2016 est en cours et les objectifs tracés
aussi. Nous continueront à avancer sur le chemin de la promotion de cette discipline», a-t-il conclu.

VOLLEY-BALL (JO-2016/TOURNOI QUALIFICATIF FÉMININ) ALGÉRIE :

Mohamed-Amine Belacel (Entraineur national) : «On jouera sans complexe»

LA SÉLECTION algérienne féminine de volley-ball prendra part du 12 au 19 février à Yaoundé (Cameroun) au tournoi africain de qualification aux jeux Olympiques de Rio-2016, qu'elle jouera «sans complexe», selon l'entraîneur national Mohamed-Amine Belacel qui a pris en charge, récemment, les destinées
de l'équipe. Sous la houlette de son nouvel entraîneur, l'équipe algérienne a effectué trois stages dont le dernier du 4 au 8 février à Tunis, en commun avec la sélection tunisienne contre laquelle les coéquipières de la libéro Nawel Mansouri ont joué trois matchs d'application (deux défaites par 3-1 et une victoire 3-2). «Notre équipe est en reconstruction et cherchera beaucoup plus à acquérir de l'expérience sur tous les plans. Pour nous, l'avenir de cette jeune équipe algérienne se prépare dès maintenant et le tournoi de Yaoundé sera l'une des étapes d'apprentissage pour le groupe», a expliqué à l'APS Belacel, qui reste, néanmoins, convaincu que son équipe «y jouera à fond ses chances, même si elles sont minimes». La prise en main de l'équipe nationale féminine de volley-ball par le nouveau staff technique en remplacement de Fayçal Gharzouli, démissionnaire, est intervenue à un moment difficile, soit à un mois du tournoi préolympique qui pointait le bout du nez. «Pour l'instant, seulement cinq équipes (Algérie, Egypte, Cameroun, Tunisie et Kenya) ont confirmé leur présence à Yaoundé. On sait que le Cameroun s'est renforcé par cinq joueuses professionnelles, que l'Egypte a bénéficié d'une longue préparation et que le Kenya est habitué à jouer les premiers rôles au niveau africain. On peut dire donc que notre tâche sera très rude», a admis l'entraîneur national.
Le groupe retenu pour le voyage camerounais est très jeune, seules Nawel Mansouri et Lydia Oulmou ayant été repêchées de l'ancienne génération qui a
offert à l'Algérie deux qualifications de suite aux JO (2008 et 2012, ndlr). L'entraîneur espère que la présence dans le groupe de ces deux éléments expérimentés, puisse le consolider davantage. «Nous sommes sûrs que le tournoi de Yaoundé nous donnera déjà une idée très claire sur notre niveau actuel au plan africain et par rapport aux sélections qui seront présentes. C'est pour cela qu'il faudra prendre au sérieux cette compétition qui va constituer un point de départ pour préparer les prochaines échéances dont les championnats d'Afrique de 2017», a insisté Mohamed-Amine Belacel. Le tournoi africain de volley-ball féminin, qualificatif aux JO-2016, consacrera seulement une équipe qui sera présente à Rio, alors que les deux suivantes (2è et 3è) au classement final auront une seconde chance, entre mai et juin, lors du tournoi de repêchage (tournoi intercontinental) qui regroupera aussi la Colombie (3è au tournoi de qualification sud-américain) et Porto Rico (3è au tournoi de qualification de la Norceca zone Amérique du Nord, centrale et les Caraïbes).

LES 14 JOUEUSES ALGÉRIENNES RETENUES POUR LE TOURNOI DE YAOUNDÉ:

Kahina Chetout, Safia Boukhima, Aïcha Mezmate, Yasmine Oudni, Salima Hammouche,
Lydia Oulmou, Yasmine Abderrahim, Kahina Arbouche, Nadhéra Aït Oumghar, Nawel
Mansouri, Dalel Marwa Achour, Zahra Guimour, Safia Imadali et Chahinez Ayadi

USM Alger : Chasser le doute et vivement



Le leader de la Ligue 1 Mobilis, l'USM Alger a concédé sa deuxième défaite de la saison Samedi Passé à Oran sur la pelouse du stade Zabana à l'issue de la 19e journée du championnat.

Un coup de frein synonyme d'une fin de série qui remonte à 17 matchs sans défaite. Le seul échec comptabilisé jusque là par les rouge et noir de Soustara remonte faut il le rappeler à la première journée de la saison contre le NA Hussein Dey au stade 20 août 55. Un mal pour un bien puisque depuis, la machine Usmiste s'est remise à carburer au super en écrasant tout sur son passage . Un parcours exemplaire qui en dit long sur les ambitions affichées par le club pour cette saison. Le groupe drivé par le jeune coach Miloud Hamdi inconnu jusque là au bataillon malgré son dernier revers à Oran dans une ambiance électrique, comptabilise en haut du tableau toujours dix points d'avance sur leur dauphin, le CR Belouizdad .Heureusement pour les Usmistes que l'issue de cette 19e journée s'est avérée aussi fatale pour les deux autres prétendants au podium final, le Chabab de Laakiba qui s'est incliné sur le pelouse du 1er Novembre à Tizi Ouzou face à la JS Kabyle et les Crabes du MO Bejaia défaits eux aussi à Hamlaoui par le CS Constantine . La défaite des camarades de Ferhat à Oran n doit en aucun donné des signes d'affolement dans le camp des Usmistes. Une défaite qui aurait pu être évitée même si l'entraîneur Miloud Hamdi, a reconnu que les Oranais n'ont pas volé leur victoire. Le match a basculé en peu de temps pour les Algérois." Je pense qu'on a bien joué, surtout en première mi-temps où nous avons eu trois occasions de marquer. Malheureusement, on commet derrière deux erreurs qu'on paie cash. Je dis bravo au MCO qui a réussi à mettre fin à notre belle série. Maintenant, on va oublier cette défaite et continuer à travailler avec la même envie pour gagner le championnat le plus tôt possible». Et c'est dans cette optique que les joueurs déçus certes par le résultat mais loin d'être abattus ont reprise du service pour préparer la prochaine confrontation qu'il va falloir remporter coute que coute afin de chasser le doute et rassurer tout les UsmIstes. C'est vrai que le sentiment est tout autre loin du terrain et des bureaux de la direction car pour les ultras une défaite reste une défaite et elle peut avoir des répercussions sur le groupe. Dans le camp des supporters en effet, on ne se gène pas pour faire entendre au coach que l'équipe semble loin de son meilleur niveau ces derniers temps, avec notamment un grand nombre de joueurs blessés, dont Meftah, Darfalou et Zemmamouche, sans parler de la baisse de régime de Beldjilali, El Orfi et Bouchama. Le fait d'avoir comme le croient certains d'avoir tué déjà le championnat avec une bonne marge d'avance de dix points est une source de démobilisation des joueurs alors que le plus dur reste à venir . C'est facile de s'accaparer la première place et il est plus difficile d'y rester le plus longtemps possible. D'ou l'obligation pour le coach Miloud Hamdi de secouer le cocotier et remonter les bretelles aux uns et aux autres quelques . La venue du CS Constantine pour le compte de la 20 journée ne sera guère une simple affaire devant des Sanafirs sur une courbe ascendante, pour espérer rebondir, chasser le doute et garder à distances le CR Belouizdad qui aura lui aussi un sacré test à passer chez lui devant le MCO, le dernier tombeur des Rouge et noir

S. S.

MC Alger : Younès Ifticen en pompier et AG reportée

LE MOULOUDIA d'Alger qui couve une énième crise a réussi à s'offrir les services du technicien Younès Ifticen en remplacement de Meziane Ighil, limogé samedi dernier par la direction du club. «Nous avons conclu avec Ifticen jusqu'à la fin de la saison avec la possibilité de prolonger la collaboration en cas de bons résultats». Le club qui avait contacté dans un premier temps Djamel Menad puis Kheireddine Madoui et avancé d'autres noms pour sa barre technique s'est finalement rabattu sur l'actuel coach de la sélection national militaire. Ifticen pour ne pas le citer, avait, faut-il, le rappeler déjà drivé le Mouloudia d'Alger. Le Doyen occupe actuellement la cinquième place avec 28 points, à 13 longueurs du leader, l'USM Alger. Le club algérois reste toujours en lice en Coupe d'Algérie où il se déplacera le samedi 20 février sur le terrain du RC Relizane dans le cadre des 1/8es de finale. C'est dire de ce qui attend l'ex. et nouveau coach des Vert et Rouge pour répondre aux objectifs affichés en début de saison par la Direction du club. Par ailleurs , l'assemblée générale du CSA/MC Alger, qui devait avoir lieu lundi au siège du club à Chéraga, a été reportée au mardi prochain faute de quorum. Les membres de l'assemblée générale qui étaient conviés, conformément aux articles 17 et 18 des statuts du CSA/MC Alger, à une assemblée générale ordinaire pour examiner deux points inscrits à l'ordre du jour, à savoir la mise en conformité de l'association avec le nouveau décret exécutif n°15-74 du 16 février 2015 fixant les dispositions et le statut type applicables au club sportif amateur (CSA) et un point divers consacré à la situation du club, devront repasser. L'AG prévue à 15 heures n'a débuté qu'à 16 heures 30 en présence d'un huissier de justice et du représentant de la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs (DJSL) d'Alger. Le président légal du MCA, Abdelghani Mebarek, a porté à la connaissance de l'huissier de justice le nombre de présents, soit une quarantaine, ce qui signifiait que le quorum n'était pas atteint, amenant de facto le report de cette assemblée générale au mardi prochain avec une meilleure communication pour permettre au maximum de membres d'y assister. A signaler que le Moulodia d'Alger qui reste sur une décevant match nul concédé à domicile et à huis clos face à l'USM Blida sera en appel Vendredi à Oran pour croiser le fer à l'ASMO dans une opération rachat qi sera très difficile à réaliser pour les deux équipes.

S. S.

ARBITRAGE : BOUKHALFA ET OMARI SUSPENDUS UN MOIS

LA CFA a convoqué pour aujourd'hui les deux arbitres Boukhalfa et Omari pour audition. Ils devront s'expliquer sur l'action litigieuse du match USMA-JSK disputé le 30 janvier passé à Bologhine qui a permis à l'USMA de marquer le premier but par l'intermédiaire de Nadji après que le ballon ait touché le bras du joueur.La mauvaise coordination entre les deux referees a été fatale pour la JSK, car il y avait bel et bien faute de main de l'attaquant usmiste sur cette action. Au niveau de la CFA et après visionnage de cette action le doute s'est dissipé et l'erreur a été confirmée (Loi 12 : Fautes et Incorrections). Selon une source crédible, l'arbitre directeur Boukhalfa et l'arbitre assistant Omari écoperont d'un mois de suspension comme le stipule la règlementation en vigueur pour ce cas d'espèce. Ils seront mis à la disposition de la DNA pour officier quelques matches avant d'être récupérés une fois la sanction purgée.

QUATRE MATCHS À HUIS CLOS POUR LE MC ORAN ET LE CRB AIN FEKROUN

LE MC ORAN (L1) et le CRB Ain Fekroun (L 2) ont écopé chacun de 04 matchs à huis clos, dont deux avec sursis, a annoncé lundi soir la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site. La sanction du MCO fait suite aux jets de projectiles survenus lors de la réception de l'USM Alger samedi dernier. L e club oranais devra s'acquitter également des indemnités financières qui seront demandées par le gestionnaire du stade (pour dégradation des sièges). Le CS Constantine (L 1) et l'Amel Boussaâda (L 2) ont écopé d'un 1 à huis clos et une amende de 200.000 dinars. L'entraineur adjoint de l'USM Harrach Mohamed Haniched a été suspendu pour 1 match ferme et une amende de 30.000 dinars pour «contestation de décision». Saâdi Mohamed du MC Saida (L2) a écopé de deux matchs fermes pour «contestation de décision» et une amende de 30.000 dinars.

EN U20 : 24 JOUEURS EN STAGE DEPUIS HIER

DANS le cadre de son programme de préparation en vue des éliminatoires de la CAN-U17 de la catégorie, la sélection des moins de 20 ans, emmenée par Mohamed Mekhazni, est entrée hier en stage, qui s'étalera sur cinq jours. L'équipe nationale U20 a entamé ce dimanche un stage de préparation au Centre technique National de la FAF à Sidi Moussa. Vingt quatre joueurs évoluant en Ligue 1 et 2 et même en Division 3 (un joueur) sont convoqués pour ce regroupement qui prendra fin le 11 février 2016.L'équipe nationale U20 prépare les qualifications de la CAN 2017 de la catégorie. Au premier tour de ces qualifications, l'équipe nationale U20 affrontera son homologue de Mauritanie.

ELIMINATOIRES CAN-2016 DAMES (PRÉPARATION) :

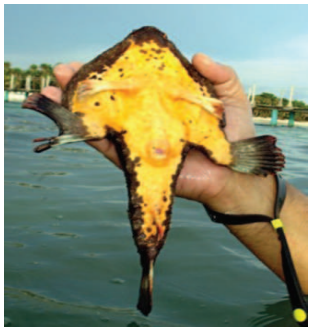
La sélection algérienne en stage du 12 au 18 février à Sidi Moussa

LA SÉLECTION algérienne féminine de football effectuera un stage préparatoire du 12 au 18 février au centre technique national de Sidi Moussa (Alger) en vue des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2016. Le sélectionneur national Azzedine Chih a fait appel à 25 joueuses pour ce regroupement. Lors du premier tour des éliminatoires de la CAN-2016, prévu en mars prochain, les Algériennes devaient affronter le Togo, mais ce dernier s'est retiré pour des «difficultés financières». Les coéquipières de Bouhenni ont hérité finalement de l'Ethiopie. Match aller à Alger le 5 mars, et retour entrele 18 et 20 du même mois à Addis-Abeba. Le vainqueur de la double confrontation Algérie - Ethiopie affrontera au second tour le gagnant de Kenya - RD Congo.

LEKHWIYA : BELMADI SUSPENDU TROIS MATCHS

DJAMEL BELMADI a écopé d'une suspension de 03 matchs pour contestation de décisions lors de la défaite concédée à domicile face à Al-Sailiya (3-2) vendredi. Lors de cette rencontre, Belmadi a été expulsé par l'arbitre de la rencontre pour avoir contesté ses décisions. Outre cette sanction, l'ancien international algérien devra s'acquitter d'une amende de 50.000 Riyals qatari.

UN «POISSON MUTANT» DÉCOUVERT EN MER DES CARAÏBES



Une étrange créature découverte sur une petite île des Caraïbes. Cette sorte de « poisson mutant » possède à la fois des pieds lui permettant de marcher dans les fonds marins, un « nez parfaitement humain », et des écailles semblables à celles d'un poisson, rapporte le DailyMail. L'animal a été capturé dans le port de Windward, sur Carriacou, une île des Grenadines, un archipel des petites Antilles.

« Tout le monde s'est approché pour jeter un œil, et personne n'avait jamais rien vu de tel », assure un habitant. « Quelques personnes ont eu peur et trouvaient que ça ressemblait à une créature sortie tout droit d'un film de science-fiction effrayant. »

Hope McLawrence, un pêcheur de 74 ans, a reconnu être totalement déconcerté après avoir découvert la créature dans ses filets. « Je n'ai jamais rien vu de tel auparavant. Les ailes et la queue étaient extrêmement complexes », assure le vétéran. « A voir l'allure de la créature, elle ne pouvait pas nager, mais devait marcher sur le sol marin. « Cela m'a énormément choqué. Je ne pensais pas qu'une telle chose pouvait exister. Surtout dans le port où l'eau est peu profonde », poursuit Hope.

Les experts ont eu du mal à déterminer l'espèce du poisson mutant, rapporte le quotidien britannique. Pourtant, un internaute a cru reconnaître un Ogcocephalus darwini, une sorte de poisson-chauve-souris.

Barbie Hijab débarque sur Instagram



après Barbie Hipster, Barbie Hijab a fait son entrée sur le réseau social Instagram. Après la publication d'une petite quarantaine de photos, la Barbie, imaginée par Haneefah Adams, une Nigériane âgée de 24 ans, compte déjà de nombreux followers.

En créant ce compte Instagram, Haneefah Adams voulait « faire en sorte que les petites musulmanes du monde entier se sentent mieux représentées par leur poupée préférée ».

La jeune femme fait donc porter à sa « Hijarbie » (contraction de hijab et Barbie) différents hijabs ou d'autres tenues chics voire sportives cachant cheveux et corps, mais laissant toujours voir l'intégralité du visage de la jolie poupée.

Loin de penser, comme d'autres, que Barbie pervertit les valeurs islamiques, Haneefah Adams, qui confectionne elle-même les vêtements de sa poupée en s'inspirant des grandes blogueuses mode musulmanes, espère ici illustrer « un autre univers culturel et religieux ». Et de conclure, citée par The Mirror, « pour moi, c'est important que les enfants musulmans se sentent valorisés, surtout les petites filles ».

ELLE SE RETROUVE SEULE À BORD D'UN AVION EN PLEIN NOUVEL AN



Le rêve de tout passager? Une Chinoise rentrant chez elle pour les fêtes du Nouvel an lunaire a eu l'incroyable surprise d'être l'unique passagère d'un avion commercial, déclenchant les commentaires envieux de ses compatriotes en pleine période de ruée dans les transports.

Lundi, près de 100.000 voyageurs étaient bloqués dans les gares de Canton (sud) en raison de la météo, mais le même jour, la chanceuse passagère, Mme Zhang, postait sur un réseau social des photos de son étonnant vol en solo vers cette même ville.

Les clichés postés sur son compte Sina Weibo montrent la jeune femme prenant une pose amusée au milieu des rangées de sièges vides à bord du vol Wuhan-Canton, de la compagnie China Southern.

Son avion accusait 10 heures de retard, et les autres passagers étaient partis sur des vols précédents, laissant Zhang profiter seule des soins forcément attentionnés du personnel de bord. L'expérience fut «tuhao», a-t-elle indiqué sur internet, en référence à un populaire et ironique terme d'argot chinois décrivant les nouveaux riches et leurs modes de vie parfois luxueux et «bling-bling».

Les plans de vol de China Southern indiquent que la liaison aérienne Wuhan-Canton est généralement effectuée avec un Boeing 737-700, qui peut accueillir en principe 137 passagers.

Le retour des Chinois dans leurs familles pour les fêtes du Nouvel an lunaire -- qui débutera le 8 février cette année -- est souvent décrit comme la plus grande transhumance humaine du monde, et remplit de voyageurs pressés les gares, aéroports et routes du pays.

Sur les réseaux sociaux, la plupart des internautes enviaient ainsi la surprenante expérience de Mme Zhang, qui lui a permis d'éviter les foules. «C'est juste tellement bon!», s'exclamaient de nombreux Chinois sur Weibo.

«Tu sais que t'es une célébrité, désormais?», demandait un internaute à l'adresse de l'heureuse passagère, dont l'histoire a été abondamment couverte mercredi par les médias chinois mais qui n'en demandait peut-être pas tant.

Un autre commentateur semblait, lui, voir le verre à moitié vide: «Même dans ces conditions, ils ne t'ont pas surclassée ?»

Le saviez-vous

UN JOUEUR DE HOCKEY A FAIT DON DE 2000 DOLLARS POUR CHAQUE BUT QU'IL A MARQUÉ, IL EN A MARQUÉ 500 !



Jarome Iginla est un joueur professionnel de hockey sur glace, il est 6 fois champion de la LNH (Ligue nationale de hockey) qui regroupe des franchises de hockey sur glace du Canada et des Etats-Unis.

Il est le seul joueur à avoir marqué 50 buts en une seule saison à deux reprises, et l'un des 7 joueurs de la NHL à avoir marqué 30 buts en 11 saisons consécutives.

Tout au long de sa carrière, Jarome Iginla a marqué un peu plus de 500 buts, pour chaque but marqué, il a fait don de 2000 dollars à des œuvres de charité.

ELLES FABRIQUENT LA PLUS GRANDE COUVERTURE DU MONDE DE 11.000 M2 POUR LA BONNE CAUSE



Le travail a duré six mois. 2.000 femmes ont travaillé ensemble pour concevoir la plus grande couverture du monde, dans un champ de Chennai en Inde, rapporte ABC. L'équipe de crochet, Mother India's Crochet Queens, a rassemblé des participantes de 14 pays dans un seul but : battre le record mondial Guinness détenu jusque-là par une équipe sud-africaine.

L'équipe de couturières a finalement produit une couverture de 11.148 mètres carrés, soit environ la taille d'un terrain et demi de football, remportant le prix dimanche.

« Le principal but de la mission, faire un don aux ONG, a pu être réalisé avec l'aide de la police de Tamil Nadu [état au sud de l'Inde] », explique l'initiateur du projet, Subashri Natarajan. « Nous avons donné au total 8.034 couvertures aux personnes dans le besoin. »

Ces arbres artificiels qui transforment les vibrations en énergie

Des chercheurs nord-américains ont démontré qu'il est possible de produire de l'électricité en transformant les vibrations qui passent à travers une structure métallique imitant les arbres. Leur idée : récupérer l'énergie cinétique qui nous environne en plantant des mini-forêts d'arbres mécaniques à proximité des bâtiments et des ponts qui vibrent en permanence sous l'effet du vent et de la circulation automobile.

Même si cela ne se voit pas à l'œil nu, les grands bâtiments tels que des immeubles ou des ponts « bougent ». Ou plutôt, ils vibrent sous l'effet du vent, des ondes sismiques ou de la circulation des véhicules. Des chercheurs du Massachusetts Institute of Technology ont même trouvé le moyen de rendre ces vibrations visibles. Et une équipe de l'université d'État de l'Ohio (États-Unis) veut transformer ces vibrations en électricité en les captant avec des arbres artificiels.

« Les bâtiments se balancent très légèrement sous le vent, les ponts oscillent lorsque nous roulons dessus et les suspensions des voitures absorbent les défauts de la route, explique Ryan Harne, professeur de génie mécanique qui pilote ce projet. En fait, il y a une quantité massive d'énergie cinétique associée à ces mouvements qui se perd. Nous voulons récupérer et recycler une partie de cette énergie », poursuit-il. L'idée n'est pas nouvelle, mais dans un article publié dans Journal of Sound and Vibration, ces



chercheurs disent avoir découvert quelque chose sur la manière d'exploiter ces vibrations lorsqu'elles passent à travers une structure en forme d'arbre.

En se servant d'un matériau électromécanique, une bande de polyfluorure de vinylidène reliée à deux poutres en acier, l'une figurant le tronc l'autre une branche, ils sont parvenus à produire une petite quantité d'électricité à partir des oscillations structurelles provoquées par des énergies aléatoires. Leur structure arborescente parvient à entrer en résonance de façon à maintenir la vibration à une fréquence constante, et ce malgré l'intermittence et l'amplitude variables de la source. Autrement dit, le système est susceptible de fonctionner dans des conditions réelles où le vent souffle en rafales plus ou moins fortes et lorsque les vibrations provoquées par le passage de véhicules se font à des intervalles irréguliers.

La tension obtenue est encore très basse

À terme, de tels arbres mécaniques pourraient être installés à proximité de grands immeubles ou de ponts, dans des zones où il serait difficile, voire impossible, de déployer des systèmes de récupération d'énergie solaire ou éolienne. Mais dans les faits, nous sommes encore loin d'un tel scénario. Car pour le moment, la tension électrique obtenue lors des simulations n'a atteint que deux volts. Les chercheurs de l'université de l'Ohio reconnaissent eux-mêmes que le résultat est modeste. Mais selon, la preuve est faite que les énergies aléatoires produisent des vibrations exploitables.

Dans un premier temps, ils envisagent que des arbres mécaniques puissent servir à alimenter les capteurs qui sont installés sur les structures pour en surveiller l'intégrité. En Somme, ces équipements seraient alimentés directement par les vibrations qu'ils sont censés surveiller. Mais il n'est pas interdit d'imaginer que des forêts d'arbres artificiels puissent un jour pousser dans nos villes et sur les toits des immeubles…

HoloLens : Microsoft veut transformer votre salon en stade de football

Microsoft continue à décliner les usages possibles de son casque de réalité augmentée HoloLens. Après avoir montré comment le système peut transformer une pièce en jeu vidéo, le constructeur dévoile une nouvelle démonstration centrée sur le football américain. Les amateurs pourraient notamment suivre l'action en 3D directement sur leur table de salon ou afficher des statistiques sur les murs de la pièce. À condition d'avoir assez de place…

La retransmission sportive suit toujours de près les dernières innovations technologiques. Le football est un argument de vente récurent chez les constructeurs de télévisions qui veulent proposer des expériences toujours plus immersives. Mais la haute résolution et la 3D pourraient bientôt être supplantées par une autre technologie : la réalité augmentée. C'est en tout cas la vision de Microsoft, qui propose de faire entrer le stade dans votre salon avec l'HoloLens.

Dans ce concept, le casque de réalité augmentée de la firme de Redmond est utilisé pour étendre la diffusion du match autour de la télévision, créer une version miniature d'un stade sur la table basse ou encore afficher des informations sur la rencontre sur les murs du salon. Ce qui est intéressant dans cette démonstration, c'est que Microsoft montre comment il entend faire



fonctionner ses casques en réseau. En effet, on apprenait récemment grâce à un employé de la société que les appareils pourraient fonctionner de concert et permettre à plusieurs utilisateurs de partager la même expérience.

Êtes-vous prêts à porter un casque dans votre salon ?

Microsoft a pourtant déjà été accusé de présenter des concepts qui mettent l'HoloLens dans des situations qu'il ne pourrait pas afficher. Le champ de vision proposé par l'appareil, pour se donner une idée, se rapproche d'un écran de 15 pouces placé à 60 centimètres du visage. Pour regarder des versions grandeur nature des joueurs du Super Bowl débarquer dans son salon, il faudra donc se placer à une certaine distance.

En plus de travailler sur le côté immersif de l'appareil, Microsoft devra également régler les questions d'étrangeté sociale que soulève l'utilisation de ces casques en public. Dans le concept, les utilisateurs de casques ne semblent pas isolés des autres personnes présentes dans la pièce. Mais dans la réalité, on imagine que porter un gros casque au look futuriste dans son salon ne sera pas la pratique la plus socialement acceptée. Les premiers kits de développement devraient être disponibles dans les prochains mois pour 3.000 dollars (environ 2.670 euros au cours actuel).

SUNU, BUZZCLIP, DOTWATCH : QUAND LES OBJETS CONNECTÉS AIDENT LES NON-VOYANTS



LA TENDANCE des gadgets connectés vestimentaires ne cesse de se développer avec parfois des applications très utiles, et pour preuve, deux entrepreneurs mexicains viennent de créer un bracelet connecté qui permettra aux personnes déficientes visuelles de se déplacer en toute sécurité.

À partir d'un système d'écholocation, utilisé par des animaux tels que les chauves-souris et les dauphins, le bracelet Sunu émet des ondes haute fréquence qui lui reviennent après avoir touché un obstacle, permettant ainsi de calculer la distance à laquelle il se trouve. Le bracelet envoie ces informations à la personne qui porte le bracelet grâce au moyen de vibrations, la fréquence de ces dernières augmente à mesure qu'il se rapproche de l'objet. Ce bracelet peut être utilisé en intérieur, mais aussi à l'extérieur.

Marco Antonio Trujillo Tejeda et Cuauhtli Padilla Arias, les concepteurs de cet accessoire, qui travaillent pour l'institut Tec de Monterrey au Mexique, ont aussi développé une étiquette qui, une fois associée au bracelet permet de localiser des objets perdus. Il suffit de placer cette étiquette sur ses clés pour aisément les retrouver grâce au Bluetooth. Les informations de proximité peuvent être envoyées au bracelet ou à un smartphone, qui grâce à des vibrations indiquera à l'utilisateur la proximité de l'objet recherché.

Le brevet de ce bracelet a été déposé et est en cours de commercialisation à l'international. Ses précommandes ouvriront grâce à une campagne de financement participatif sur indiegogo.com. L'équipe souhaite obtenir 50 000 dollars. Il lui reste 37 jours pour mener à bien cette levée de fonds.

BuzzClip

D'autres accessoires ont déjà été conçus pour les déficients visuels, c'est le cas de BuzzClip, un petit appareil discret à fixer sur ses vêtements qui, grâce aux ultrasons détecte les obstacles potentiels pour prévenir l'utilisateur en vibrant. On peut choisir la distance de détection (entre un et deux mètres) et plus la personne se rapproche de l'objet, plus l'appareil vibre. Il est aussi possible de porter plusieurs BuzzClip en même temps, sur différentes parties du corps pour prévenir les potentielles collisions. Cette invention canadienne est disponible en précommande, pour une livraison annoncée courant mars/avril prochain.

Dot Watch

La première montre connectée en braille, appelée Dot Watch, est aussi en cours de développement pour le même public. Cette invention sud-coréenne, compatible avec les appareils iOS et Android, permettra aux personnes aveugles ou déficientes visuelles de connaître non seulement l'heure, mais aussi de lire leurs SMS et leurs tweets une fois connectée à un appareil mobile. Elle est aussi disponible en précommande dès aujourd'hui et sera d'abord proposée aux marchés américains, britanniques et coréens à l'été prochain, au prix de 300 dollars.

Questions ? Réponses !

VACCINS : À QUOI SERVENT LES SELS D'ALUMINIUM ?

Les adjuvants composés de sels d'aluminium sont les adjuvants vaccinaux les plus utilisés depuis leur mise au point par Alexander Thomas Glenny, en 1926.

Les sels d'aluminium reconnus pour leur efficacité

Au regard des dizaines de milliards de doses de vaccins injectées depuis plus de 80 ans dans le monde, les sels d'aluminium bénéficient d'une reconnaissance considérable en termes d'efficacité et de tolérance.

Les sels d'aluminium dans la plupart des vaccins

Utilisés tout d'abord pour les anatoxines tétaniques et diphtériques, les adjuvants ont ensuite été introduits dans la plupart des autres vaccins : coqueluche, poliomyélite inactivé, hépatites A et B, Haemophilus influenzae, méningocoque, papillomavirus, etc.

Un adjuvant qui favorise la réponse immunitaire

Leur mécanisme d'action repose sur le fait qu'ils permettent un relargage progressif de l'antigène vaccinal (ce que les spécialistes appellent l'effet dépôt). Par ailleurs, les sels d'aluminium induisent la différenciation des macrophages en cellules dendritiques, et favorisent la réponse immunitaire et la production d'anticorps. Une dernière précision : le site d'injection doit être de préférence intramusculaire, car la réponse immunitaire et la tolérance locale sont meilleures que par la voie sous-cutanée.

Lève-tôt ou couche-tard ? Ce serait une question de gènes

Selon une étude, être matinal ou oiseau de nuit est inscrit dans nos gènes. Des chercheurs ont scruté les habitudes de 89.000 personnes et ont découvert une quinzaine de spécificités génétiques spécifiquement associées aux réveils matinaux. Les adultes âgés de plus de 60 ans ont une plus grande probabilité d'être debout tôt.



Une étude menée par des chercheurs californiens sur plus de 89.283 personnes, de la cohorte 23andMe, et publiée dans Nature Communications a révélé une sorte de signature génétique chez les personnes se déclarant « du matin ». Chez elles sont tretrouvés 15 sites particuliers (ou loci), dont 7 se trouvent près de gènes connus pour être impliqués dans le rythme circadien (alternance entre la veille et le sommeil). Parmi eux figurent HCRTR2, lié à la narcolepsie, FBXL3, qui allonge ce cycle circadien, et VIP, qui prolonge le sommeil paradoxal. Autrement dit, le fait d'être lève-tôt ne dépend pas que de nos styles de vie et de notre environnement. C'est aussi une affaire de génétique.

Les rythmes circadiens ou biologiques, dont les cycles durent en moyenne 24 heures, sont communs aux organismes vivants. Ils ont une incidence sur presque tous les processus biologiques.

Un IMC plus bas et moins de risques de dépression pour les matinaux

L'étude rapporte également d'autres observations. Parmi les participants, 56 % se considèrent noctambules. D'après les résultats, les adultes âgés de plus de 60 ans ont une plus grande probabilité d'être les plus matinaux. Ils connaissent aussi beaucoup moins d'épisodes d'insomnie, sans avoir besoin de plus de 8 heures de sommeil. Ils sont également beaucoup moins exposés à la dépression que les individus qui se sont déclarés couche-tard.

En tenant compte des critères d'âge et de sexe, les chercheurs ont également constaté que les personnes à tendance matinale ont un indice de masse corporelle (IMC) plus bas. Avec prudence, les chercheurs ne font pas de lien direct entre tendance matinale et minceur.

En revanche, David Hinds, coauteur de l'étude, avance l'hypothèse selon laquelle ces nouvelles informations sur cette influence génétique pourront aider à repérer certaines maladies et mieux comprendre les différences de comportement des individus concernant le rythme circadien : « Ces découvertes peuvent guider les études futures sur les rythmes circadiens, le sommeil et des troubles associés ».

Inversions magnétiques de la Terre : pourquoi une telle régularité ?



Contrairement aux inversions magnétiques les plus fréquentes, les superchrons sont des périodes longues lors desquelles le champ magnétique de la Terre ne s'inverse pas pendant plus de 10 millions d'années. On n'en connaissait que peu depuis moins de 2 milliards d'années, mais une nouvelle étude en révèle la présence d'une douzaine pendant cette période. Cela questionne notre compréhension de la géodynamo et de l'histoire du noyau terrestre.

Les inversions magnétiques ont été découvertes il y a un peu plus de 100 ans. Pendant les années 1960, elles ont révolutionné la géologie grâce à une jeune discipline des géosciences : l'étude du paléomagnétisme. Ces inversions ont été enregistrées dans les basaltes des fonds océaniques grâce aux particules magnétiques s'orientant dans le sens du champ magnétique local des laves en train de se refroidir. Elles ont accrédité la théorie de la dérive des continents – devenue rapidement celle de la tectonique des plaques, qui a également reçue une confirmation avec les expéditions menées dans la dépression de l'Afar par Haroun Tazieff et ses collègues. En fait, les géophysiciens étudient le champ magnétique de la Terre depuis le XIXe siècle et ils ont même proposé une théorie pour expliquer son origine, celle de la dynamo auto-excitatrice. Elle a d'abord été explorée analytiquement puis numériquement avec la montée en puissance des ordinateurs. Finalement, c'est l'expérience VKS qui a permis de démontrer que l'on comprenait bien dans les grandes lignes les origines des inversions magnétiques. C'est dans le noyau liquide, composé essentiellement de fer et de nickel, que des courants de convection turbulents, influencés par la rotation de la Terre, amplifient de faibles champs magnétiques générant des courants qui, à leur tour, produisent de tels champs.

Depuis lors, les paléomagnéticiens continuent de fouiller les archives de la Terre pour mieux comprendre son histoire et les géophysiciens raffinent leurs modèles de la géodynamo et de l'intérieure de la Terre pour mieux comprendre notre planète. Une équipe de chercheurs états-uniens vient ainsi de publier les résultats de leurs travaux sur ces questions dans Earth and Planetary Science Letters. Ils se sont intéressés aux superchrons.

Dix superchrons pendant 1,3 milliards d'années

Plusieurs types d'inversions magnétiques sont connus et leur répartition dans le temps apparaît comme plus chaotique que périodique. Ainsi, Il y a 72 millions années (Ma), le champ s'est inversé cinq fois en un million d'années mais, pendant quatre millions d'années, il y a 54 Ma, seulement dix inversions se sont produites. Quant aux superchrons, ce sont des périodes de l'histoire de la Terre lors desquelles le champ magnétique ne s'inverse pas pendant une durée supérieure à 10 millions d'années. Jusqu'à présent, l'existence de deux périodes de ce type faisait consensus et une troisième restait controversée.

Le superchron appelé Cretaceous Normal a duré près de 40 millions d'années, il y a donc de 120 à 83 millions d'années, c'est-à-dire pendant le Crétacé. Le superchron Kiaman (le nom Kiaman dérive du village australien de Kiama, où les premières preuves géologiques de l'existence de ce superchron ont été trouvées en 1925) a quant à lui duré approximativement de la fin du Carbonifère à la fin du Permien, plus précisément d'il y a 312 à 262 millions d'années.

Cependant, selon Peter Driscoll, de l'institution Carnegie, et David Evans, de l'université de Yale, il y aurait eu dix superchrons pendant le Protérozoïque, une période s'étendant d'il y a 540 millions d'années à 2,5 milliards d'année. S'ils ont raison, la découverte pose problème car ces superchrons semblent être survenus de façon relativement régulière. Or, selon les géophysiciens, c'est aussi pendant cette période, il y a environ un milliard d'années, que la graine de la Terre, la partie solide du noyau découverte par Inge Lehman, a commencé à cristalliser. Selon les simulations numériques de la géodynamo, la quasi périodicité des superchrons n'est pas crédible puisqu'elle aurait dû être perturbée par le début de la genèse de la graine.

Il semble que l'on soit alors devant une alternative : soit la formation de la graine est en réalité plus ancienne, soit le fonctionnement de la géodynamo est plus stable que ne le laissent supposer les simulations numériques et il n'a été que peu affecté par le début de la cristallisation de la graine. Compte tenu des modèles du refroidissement de la Terre qui prédisent cette cristallisation, il semble que la seconde hypothèse soit la bonne.

Les abeilles sont bien désorientées et meurent à cause des insecticides néonicotinoïdes

Une nouvelle étude menée en plein champ par l'Institut national de la recherche agronomique (INRA) confirme que les risques des désorientation des abeilles exposées aux insecticides néonicotinoïdes. En outre, l'étude révèle que la proximité des parcelles traitées diminue l'espérance de vie des butineuses. Cependant, les colonies ont été capables de s'adapter à cette surmortalité en modifiant leur stratégie de production de couvain de façon à privilégier le renouvellement des ouvrières.

Alors que les colonies d'abeilles souffrent toujours de surmortalité et qu'il devient de plus en plus difficile de trouver du miel français dans les rayons, des chercheurs de l'INRA ont voulu vérifier, sur le terrain, les conditions d'exposition des abeilles aux effets toxiques d'un insecticide controversé de la famille des néonicotinoïdes, le thiaméthoxam. Cet insecticide est fabriqué par Syngenta sous la marque Cruiser pour lutter contre les taupins, oscinies, pucerons, cicadelles, thrips et sitones en protection du maïs, du colza, des pois et des betteraves notamment par enrobage des semences.

Déjà, en 2012, une équipe de scientifiques français de l'INRA mettait en évidence, en grandeur nature que le taux de non-retours à la ruche des abeilles intoxiquées était deux à trois fois supérieur à la normale : "Ce taux serait suffisant pour déséquilibrer une colonie, voire même la conduire à l'effondrement".

Malgré ces résultats inquiétants, cette gamme d'insecticide est toujours en grande partie autorisée et donc commercialisée[1]. Une nouvelle étude apporte des éléments scientifiques qui confirment la nécessité d'une réévaluation du risque par les agences sanitaires.

Les chercheurs de l'INRA ont équipé 7000 abeilles de micropuces RFID permettant de surveiller leur entrée/sortie de la ruche. Les abeilles pouvaient butiner dans un territoire agricole de 200 km² comprenant quelques parcelles de colza dont les semences étaient traitées à l'insecticide de la famille des néonicotinoïdes, le thiaméthoxame.



Les résultats montrent que le risque de mortalité des abeilles augmente selon l'exposition des ruches. Ce gradient d'exposition est fonction à la fois de la taille des parcelles et de leur distance à la ruche. L'effet de l'exposition s'accroit progressivement au cours de l'avancement de la floraison du colza allant d'un risque moyen de mortalité de 5 à 22%.

Cependant, les chercheurs n'ont pas observé d'altération des performances des ruches exposées : les quantités de miel produites restent les mêmes. Ceci s'expliquerait par l'adaptation démographique de la colonie à la surmortalité : "les colonies étudiées ont conservé des effectifs d'ouvrières et de butineuses suffisants pour maintenir la dynamique de production du miel. Ainsi, un rééquilibrage entre la taille du couvain mâle et celui des ouvrières apparaitrait pendant la floraison et dans les semaines qui suivent." indique l'INRA.

De plus, les scientifiques ont découvert des traces d'imidaclopride, une autre substance néonicotinoïde pourtant restreinte au traitement des semences des cultures non butinées, dans la plupart des échantillons de nectar prélevé dans des fleurs de colza, ainsi que dans le nectar collecté par les abeilles butineuses. Si l'étude initiale visait à cibler les effets de la seule molécule de thiaméthoxame, cette "co-exposition complique davantage l'évaluation du risque en plein champ, car il n'a pas été possible de distinguer l'impact individuel de l'une ou l'autre molécule sur les abeilles." explique l'INRA.

Au final, cette étude souligne la difficulté d'évaluer précisément les risques encourus par les abeilles en situation réelle d'exposition aux traitements phytosanitaires. "Ces risques sont mesurables à large échelle spatiale et se traduisent sur les ruches par des effets biologiques retardés." conclut l'INRA.

Une nouvelle fois, les auteurs de l'étude insistent sur la nécessité de mieux évaluer les effets chroniques de faibles doses de pesticides ainsi que les "effets coktails" inattendus lorsque les différentes substances actives des pesticides se cumulent. Des risques qui "ne sont pas à ce jour pris en compte par les autorités sanitaires", ces mêmes agences qui sont chargées d'autoriser la mise sur le marché des pesticides...

Rappelons qu'en 2012, l'Agence sanitaire pour l'alimentation et l'environnement (ANSES) tenait compte dans son avis de l'effet "d'une dose sublétale de thiaméthoxam sur le retour à la ruche des abeilles butineuses" mais concluait "de poursuivre les expérimentations sur la base de la technologie RFID en faisant varier les niveaux d'exposition pour se rapprocher davantage des doses auxquelles les abeilles sont communément exposées, et en approfondissant les conséquences des effets observés individuellement sur la dynamique de la colonie d'abeilles." C'est fait !

Les ressources naturelles sont-elles inépuisables ?

Les ressources naturelles[1] peuvent-elles satisfaire sans fins nos exigences de bien être ? À long terme surement pas, les gisements (métaux -uranium, thorium, or … et pierres précieuses –diamants, saphirs, topazes…), les hydrocarbures (gazeux, liquides, solides) et les géomatériaux (roches, sables, granulats…) ne sont pas renouvelables. L'économie internationale étant contrainte en premier lieu par la géologie, il en résulte une distribution inégale des richesses de la Terre et une lutte pour se les approprier, nécessitant un développement technologique pour accroître les volumes récupérables. Certains vont même jusqu'à parier que les futures ressources seront à prendre sur d'autres planètes, sur des astéroïdes ; des équipes y travaillent déjà. En attendant, tentons un bilan de la situation actuelle : reste-t-il assez de ressources sur notre planète? Pour combien de temps ? Estimer leur volume ultime[2] est assez facile grâce à l'exploration de plus en plus efficace, mais prédire leur durée d'exploitation est une autre paire de manches car elle dépend de facteurs économiques et politiques aléatoires aussi bien dans les court et moyen termes. Les réserves ne peuvent qu'évoluer au cours du temps en fonction des moyens et les déclarer est un acte politique et économique de grande importance.

Les ressources de combustibles fossiles

Depuis plus de 15 ans les pics pétrolier et gazier sont régulièrement annoncés comme atteints. Pourtant, force est de constater qu'il n'en est rien. Pour preuve, les réserves prouvées tant de pétrole et gaz conventionnels, subconventionnels que non conventionnels[3] s'accroissent régulièrement. Il en va de même de la production mondiale qui a toujours pu satisfaire la demande même lorsque celle-ci était soutenue. Y aura t-il un pic à l'échelle mondiale ou un long plateau avec ou sans pics mineurs ? Est-ce la bonne question ? Ne faudrait-il pas plutôt parler d'adéquation entre l'offre et la demande[4] ? Cette problématique est de premier ordre, nous dépendons depuis plus d'un siècle à plus de 80 % des énergies fossiles et les acteurs du monde énergétique ne prévoient pas de modifications majeures d'ici 2030, et même 2050, période durant laquelle la demande d'énergie primaire va s'accroître, la population mondiale augmentant chaque jour de 200 000 personnes (naissances moins décès) et le niveau de vie des pays émergents s'élevant continûment. Toutefois, les progrès technologiques, l'efficacité énergétique et les considérations environnementales conduiront, probablement à moyen terme, à une réduction progressive de la demande.

Bien entendu les réserves de combustibles fossiles ne sont pas infinies, mais de nouvelles réserves sont découvertes, d'anciens champs sont optimisés, les progrès technologiques (techniques de prospection, forages horizontaux, amélioration du taux de récupération primaire[5]...) permettent de valoriser toutes les ressources d'hydrocarbures. Sur une ressource pétrolière conventionnelle estimée à 6 000 milliards de barils (Gb), au moins 1 200 Gb ont déjà été produits (aujourd'hui à raison de près 32 Gb/an, soit un peu plus de 85 millions de b/jour, ou encore environ 1 000 b/seconde – 1 baril = 159 litres).

Que reste-t-il à récupérer ? Pour les pessimistes, environ 1 200 à 1 500 Gb, pour les optimistes 2 000 à 3 000 Gb. La fourchette est large et principalement pilotée par l'économie (le prix du baril) et la politique (géostratégie). À cela s'ajoutent (i) le pétrole non conventionnel (au moins l'équivalent de 7 000 Gb) dont les schistes bitumineux, les oil shales, les shale oil ou huiles de schiste, les tight sands, les tar sands, etc.[6] , et (ii) le gaz conventionnel et non conventionnel (« shale gas » et clathrates) [7], également plus abondants que le pétrole conventionnel.

Enfin, ajoutons le combustible le plus abondant, le charbon, avec des réserves prouvées trois fois plus élevées que celles du pétrole conventionnel. Hors considérations environnementales ces combustibles sont encore utilisables pour très longtemps (au moins 70 à 100 ans pour l'ensemble) et nous quitterons sans doute l'ère du pétrole alors qu'il en restera, de la même façon que l'homme préhistorique n'a pas quitté l'âge de la pierre faute de pierres[8]. Tant mieux car nous n'avons pas dans le court terme de substituts pour les avions et la carbochimie. Même constat avec l'uranium, près de 100 ans de réserves à consommation constante, ensuite possibilité de production d'énergie nucléaire à partir du thorium, trois à quatre fois plus commun que l'uranium.

Et les ressources minérales ?

Les métaux sont partout, plus d'une vingtaine dans notre smartphone…, le poids de ces ressources extraites atteint plus de 60 Gt/an, plus que l'ensemble du sable déplacé sur la planète par les rivières et les fleuves.

Leur exploitation étant liée à l'amélioration des techniques d'extraction et de purification, il est dès lors possible d'augmenter les réserves puisque les gisements à faibles teneurs deviennent rentables. Bien entendu, on a commencé par les gisements à la fois étendus et à fortes teneurs. Aujourd'hui ce sont surtout les gisements petits à fortes teneurs et d'autres beaucoup plus grands mais avec de faibles teneurs qui sont exploités. Ces gisements nécessitent de gigantesques capitaux et de lourds investissements (évacuation d'immenses volumes de roches et consommation de grandes quantités d'eau et d'énergie).

À nouveau, il est difficile d'estimer précisément les réserves des métaux ou matières précieuses, d'autant plus que pour des raisons technologiques, tous les gisements n'ont été entamés que dans la partie la plus superficielle de la croûte terrestre : la mine la plus profonde au monde exploite de l'or dans un mince filon de quartz vieux de 3,5 milliards d'années à 3,9 km de profondeur, près de Johannesburg. Il n'y a pas de raisons géologiques pour que de tels filons d'or ou des gisements d'autres métaux ne continuent pas à plus grandes profondeurs.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Société internationale, Cherche assistante de direction, bonne présentation, apte à se déplacer, maitrise de l'outille informatique, multilingue (arabe, français, anglais), envoyer CV a l'adresse mail suivante : **a.icbss@yahoo.fr ou b malikssa@yahoo.fr**

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J. H., architecte avec expérience maitrise logiciel de dessin 2D 3D cherche emploi en sous-traitance avec Bet, ou en suivi de chantier.
Tél. : (0773) 51.40.25
Email : aminsami82@yahoo.fr

J.H., 34 ans superviseur HSE, cherche emploi dans une société nationale ou privée ou étrangère. Tél. : (0782) 54.09.72 / (0558) 39.96.59.

J. H., 25 ans, maitrise l'outil informatique, ayant un diplôme «Agent technique en informatique », exp 6 ans. Ayant exercé les métiers d'infographe, de photographe pendant 5 ans et agent de saisie de dans un cybercafé. Tél. : (0561) 26.55.55

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

JF. 25 ans sérieuse, titulaire d'une licence en commerce International cherche Emploi. Tél : (0665) 53.77.86

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maitrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale.
Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, expérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs.
Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine.
Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autres, cherche emploi à temps plein ou à mi-temps pour villas ou appartements ou autres.
Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique.
Tél. : (0551) 12.48.14.

J. H., 35 ans, licence en finance + tech en informatique, exp 2 ans, assistant administratif principal au ministère + 03 ans chargé de recouvrement. Tél. (0664) 25.96.12

Dame cherche emploi comme garde-malade, Alger
Tél : (0560).30.08.96

J. H., cherche emploi comme réceptionniste ou gérant de restaurant.
Tél. : (0795) 97.58.41.

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée.
Tél. (0776) 01.25.27

H âgé de 43 ans, marié avec 02 enfants, sérieux, cherche emploi comme chauffeur dans une entreprise nationale ou multinationale, expérimenté et bonne présentation.
Contacter : (0560).72.67.07

H. 50 ans, BEB, cherche emploi comme gérant de commerce ou équivalant
Tél : (0541).89.99.37

JF ing d'etat en Informatique avre experiences cherche emploi dans le domaine ou autre
Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite.
Tél. : (0790) 62.40.19

Société SHRL ALDZ ALGERIE

Cherche comptable (femme), moins 40 ans, un déclarant de douane (homme) expérience plus de 03 ans.

Tél. (0553) 58.89.97

Location

Location d'un bloc de bureaux +1000m2, plus parking de 800m2.
Situé sur l'autoroute Z.I. Oued Smar à 5 minutes de l'Aéroport.
Convient pour banque ou firme étrangère.
Intermédiaires s'abstenir.

Contact : 0770 25 19 03

Appel pour assistance à un enfant malade

Une mère désespérée appelle toute âme charitable de lui venir en aide afin que son fils puisse effectuer une intervention chirurgicale à l'étranger dans les plus brefs délais et dont le montant total est faramineux.
Cet enfant est atteint d'un handicap à 100%, il est également asthmatique et déficitaire en hormones et doit aussi avoir une bonne quantité de couches 3e âge à changer plusieurs fois dans la journée.
Quoi qu'il en soit, sa maman possède tous les documents nécessaires qui démontrent la véracité de ses dires.
Toute personne désirant aider cette maman, peut appeler le numéro suivant.

05 52 42 63 00

Dieu vous le rendra !

SOS

Madame Kheira Attalah, âgée de 38 ans et mère de 3 petits enfants, victime de brûlures au bras droit (handicapée), ce qui a nécessité une ablation, mais faute d'une prise en charge adéquate cette malheureuse dame a fait une rechute. A cet effet, elle sollicite les âmes charitables pour une aide afin de compléter sa radiothérapie dans les établissements privés. A titre indicatif, chaque séance de radiothérapie coûte 5 000,00 DA, alors que la brûlure a besoin de plusieurs séances selon les protocoles décidés par les spécialistes pour compléter son traitement et éradiquer la maladie. Pour tout contact, appeler le n° **(0557) 17.70.68.**

Que Dieu récompensera les bienfaiteurs,
Mme Attalah Kheira.
BP n° 604 RP Baba Ali – Algérie, Mascara

Pensée



Triste fut le 10 février 2015 quand nous a quitté à jamais notre chère et regrettée mère,

OUERD Mahdjouba.

Tu es partie subitement pour un monde meilleur incha'Allah.
On pleure encore en pensant à ce jour tragique et fatidique qui restera à jamais ancré dans nos pensées car tu as laissé un grand vide et rien ne peut nous consoler sauf la foi en Dieu.
Tu n'es plus parmi nous, mais tu resteras toujours présente dans nos cœurs qui t'ont aimée.
Nous demandons à tous ceux qui t'ont connue, aimée d'avoir une pieuse pensée à ta mémoire et de prier Dieu de t'accueillir en Son Vaste Paradis. Allah yarahmak ya yamma.
Ton fils Ramdane… tes enfants et tes petits-enfants.
«A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournons»

المصورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية بومرداس
مديرية التنظيم والشؤون العامة
مصلحة التنظيم العام
مكتب المؤسسات المصنفة والمهن المنظمة
الرمز : 513

قرار رقم 307/16 المؤرخ في 02 فيفري 2016 يتضمن تعديل القرار رقم 2664/15 المؤرخ في 2015/12/29 المتضمن إجراء تحقيق عمومي حول مشروع انجاز وحدة لانتاج الاجهزة الطبية بالمنطقة الاربعطاش والمقدم من طرف « SARL MEDICOPLAST ALGERIE ».

إن والي ولاية بومرداس،

- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 1984/02/04 المتعلق بالتنظيم الاقليمي للبلاد، المعدل والمتمم.
- وبمقتضى على القرار الولائي رقم 1585/13 المؤرخ في 2013/07/18 المتضمن تعيين محافظين محققين لإجراء التحقيقات العمومية عبر بلديات الولاية.
- وبمقتضى على القرار رقم 2664/15 المؤرخ في 2015/12/29 المتضمن إجراء تحقيق عمومي حول مشروع انجاز وحدة لانتاج الأجهزة الطبية الكائنة بالمكان المسمى بدر الدين ببلدية خميس الخشنة والمقدم من طرف « SARL MEDICOPLAST ALGERIE ».

بإقتراح من السيد مدير البيئة للولاية

يقرر

المادة الأولى : تعديل أحكام المواد 1، 2، 3، من القرار رقم 2664/15 المؤرخ في 2015/12/29 والمذكور أعلاه و تحريرها كما يلي :

المادة الأولى : الشروع في فتح تحقيق عمومي حول مشروع انجاز وحدة لإنتاج الأجهزة الطبية الكائنة بالمكان المسمى بدر الدين ببلدية خميس الخشنة والمقدم من طرف « SARL MEDICOPLAST ALGERIE »، لمدة ثلاثين (30) يوما، ابتداء من تاريخ التحقيق في مقر بلدية خميس الخشنة.

المادة 2 : تعيين المدعوة معي الدين سارة مهندس دولة ببلدية خميس الخشنة بصفتها محافظ محقق حول المشروع المذكور في المادة الأولى.

المادة 3 : تكليف المحافظ المحقق بفتح سجل مرقم ومؤشر عليه من طرف رئيس دائرة خميس الخشنة على مستوى مقر بلدية خميس الخشنة ويوضع تحت تصرف المواطنين المعنيين بالتحقيق العمومي، لتدون فيه كل ارائهم وملاحظاتهم حول المشروع المزمع انجازه والاثار المنوقعة على البيئة."

الباقي بدون تغيير.

المادة 2 : تكليف السادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مدير البيئة، رئيس دائرة خميس الخشنة ورئيس المجلس الشعبي لبلدية خميس الخشنة، والمحافظ المحقق المعني، كل في نطاق إختصاصه، بتنفيذ هذا القرار الذي يدرج في مدونة العقود الادارية للولاية.

الوالي

Réf 010/16

Villa

Vends villa R+1, résidence La Roseraie à Ouled Fayet – Alger.
160 m² bâtis/422 m²
Prix : 7,5 M

Tél. (0661) 69.36.30

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

Crêche

Crêche à Kouba
Classe spéciale enfants présentant un retard mental et autisme.
Inscriptions ouvertes.

Tél. : 0557.62.83.10

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar, Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Directeur Général
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

Directrice de la Rédaction
TANIA GACEM

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LIJ

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir Bureau N°10
N° Tél : 034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2016
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction. Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Régime - Comment maigrir ?



Bonnes habitudes alimentaires

Bien s'alimenter reste la condition indispensable pour débuter un bon régime: il faut donc acquérir un bon équilibre alimentaire et respecter les bases fondamentales de la nutrition. Bien s'alimenter, c'est avant tout consommer la plupart des aliments.
Afin de ne pas reprendre les kilos perdus, il est nécessaire de modifier définitivement ses habitudes alimentaires. Les personnes hypertendues, les diabétiques, les allergiques et les asthmatiques par exemple, atteints de maladie chronique prennent souvent des traitements pendant des années voire pour certains d'entre eux tout au long de la vie. De la même manière, débuter un régime passe avant tout par acquérir de nouvelles bases diététiques qu'il faudra maintenir tout au long de sa vie afin d'éviter de reprendre ses kilos pour les reperdre ensuite et rentrer dans le cercle infernal des régimes yoyos.

Adopter une alimentation variée

Un régime sérieux doit permettre d'avoir une alimentation la plus variée possible ou tous les groupes d'aliments sont représentés.

Déterminer le nombre de calories

• Déterminer avec le praticien le nombre de calories qu'il faut consommer chaque jour
• Au cours de la consultation, le médecin déterminera le nombre de calories nécessaires
• Quotidiennement au bon déroulement du régime

Réduire les quantités

Réduire les quantités en ne se servant qu'une fois et apprendre à ne pas se resservir plusieurs fois.

Boire en quantité suffisante

Il est nécessaire de boire au minimum 1 litre à 1,5 litres d'eau par jour
Il reste indispensable de boire de l'eau qui n'apporte aucune calorie, 1 litre à 1,5 litre de liquide par jour sous forme d'eau, d'infusion ou de bouillon de légumes par exemple.

Limiter boissons sucrées

• Limiter les boissons alcoolisées et sucrées qui apportent une grande quantité de calories.
• Un verre de vin au cours du repas n'est pas totalement contre-indiqué. N'oubliez pas qu'il est fondamental de ne pas trop se priver et de continuer se faire plaisir.
• Le thé pourrait diminuer le stress et améliorer la vigilance ; D'autre part, le thé est un excellent antioxydant en raison de sa forte teneur en flavonoïdes.

Se peser une fois par semaine

Il est recommandé de se peser une fois par semaine en utilisant la même balance et dans les mêmes conditions.

Apprendre la patience

La perte de poids ne doit pas dépasser 1 kg par semaine, soit 4 à 5 kilos par mois. En perdre davantage risque de provoquer une reprise du poids plus rapide, même parfois plus importante qu'avant de commencer le régime. Une perte de poids de 500 grammes à 1 kilo par semaine reste un objectif raisonnable que conseille la très grande majorité des médecins. Ne jamais perdre de vue que la perte de poids est un premier objectif mais surtout que le plus important dans un régime est de pouvoir se stabiliser afin de ne pas reprendre ses kilos.

Ne pas sauter de repas

Il est absolument indispensable de ne sauter de repas et d'avoir 3 repas par jour, à des horaires réguliers.

Manger avant de faire ses courses

Le fait de manger avant de faire ses courses permet d'éviter d'acheter des aliment trop tentants.

Petits trucs pour perdre des kilos

•S'autoriser un carreau de chocolat par jour afin d'éviter trop de frustrations.
•Consommer des légumes verts contenant des fibres et augmentant la sensation de satiété ;
•Consommer des quantités importants de crudités car elles sont peu énergétiques, permettent de calmer la sensation de faim et sont riches en vitamines et minéraux ;
•Limiter les assaisonnements (beurre, huile, mayonnaise...) ;
•Préférer l'utilisation d'aromates et d'épices pour donner davantage de goût aux aliments ;
•Alterner les modes de cuissons (vapeur, four, grill, etc.)
•Ne pas supprimer la consommation de pain, de pâtes, de riz, de pommes de terre ou de légumes secs car ils sont riches en amidon, des fibres calmant la faim.

Quelles sont les causes de la perte des cheveux excessive chez les femmes ?

• La maladie
• Une intervention chirurgicale majeure
• Les problèmes hormonaux provoquent souvent une perte excessive de cheveux chez les femmes
• La grossesse : 65 % des femmes enceintes connaissent une chute de cheveux
• La ménopause
• Certains médicaments peuvent causer la perte des cheveux
• Le mauvais soin des cheveux : en utilisant des produits capillaires trop agressifs ou contenant certains produits chimiques, vous pouvez gravement endommager vos cheveux.
• L'hérédité: dans 70 % des cas, la perte des cheveux est due à la génétique.
• Une perturbation dans le cycle de croissance de vos cheveux.
• Les infections
• La prise ou la perte rapide de poids
• La carence en fer
• Une mauvaise alimentation
• L'intoxication
• Le stress émotionnel
• La radiothérapie
• Le mauvais traitement des cheveux



Confiture de Citron



Ingrédients:

- 1 kg de citrons non traités (bio)
- le poids en fruits nettoyés de Sucre cristal
- 1 verre d'eau

Les étapes

- Bien laver les citrons avec une brosse et essuyez les. Piquez les à la fourchette sur toute la surface. Déposez les dans une marmite à confiture et couvrir d'eau. Mettre à bouillir. A la première ébullition, jetez l'eau et répétez l'opération encore deux fois.
NB : Cette opération est nécessaire pour se débarrasser de l'amertume.

- Laissez refroidir les citrons, puis coupez les en deux. Récupérez la pulpe et retirez les pépins si il y en a. Prélevez avec un économe la partie jaune du citron que vous utiliserez (environ 1/3 des citrons). La peau blanche apporte l'amertume.
- Les mettre à cuire dans une casserole recouverte d'eau et les cuire pendant 20 minutes.
- Jetez l'eau de cuisson et réservez. Pesez la pulpe et les écorces et ajoutez son poids égal en sucre cristal
- Mélangez les citrons, le sucre et un verre d'eau dans la marmite. Mélangez bien et faire cuire à feu doux pendant 30 minutes environ en remuant de temps à autre.
- Vérifier la consistance en faisant couler quelques gouttes de confiture sur une coupelle très froide, elles doivent se figer rapidement. Avant de remplir les pots, passer le pieds mixer pour rendre homogène la confiture. Remplir les pots préalablement stérilisés.
- Fermez et retournez jusqu'à complet refroidissement.

Poulet aux pommes de terre en sac cuisson

Ingrédients:

- 2 ou 3 pilons de Poulet ou cuisses selon vos goûts
- 1 cuillère à café de Mélange tandoori
- 2 gousses Ail
- 1 oignon émincé
- Coriandre fraîche ciselée
- Mélange d'épices indiennes ducros
- Piment en poudre
- 1 noisette de margarine
- Sel, poivre, sel chinois
- 3 cuillères à soupe de babeurre
- 3 cuillères à soupe d'eau
- 1 cuillère à soupe de sauce soja
- Pommes de terre coupées en quatre

Les étapes

- Mélangez intimement tous les ingrédients sauf les pommes de terre. Laissez mariner 1 heure au frais.



Préchauffez le four.
- Coupez les pommes de terre et mélangez. Mettre dans le sac de cuisson. Remuez bien. Fermez comme indiqué sur le sachet et mettre à cuire.
- Pendant la cuisson, le sac se rempli d'air et gonfle, ce qui permet à la viande et légumes de bien cuire.
- Lorsque le sac est bien tendu, sortir et vérifiez la cuisson.
- Servir aussitôt sorti du four.

éclaircir ses cheveux

Pour ceux qui veulent avoir des cheveux couleur miel ou blond voici une astuce de choix : Mélangez 2 jaunes d'oeuf, 1 cuillère a soupe d'huile d'olive, 1 cuillère à soupe d'oxydant et 1 cuillère à soupe de shampoing. Appliquez directement sur les cheveux. La couleur commence à apparaître après 2 heures de pause (j'ai l'habitude de passer la nuit avec et ça donne une très belle couleur), résultat garanti!

Remplacer un déodorant

Quand on n'a plus de déodorant corporel, il existe plusieurs solutions simples et radicales à utiliser en remplacement.
On peut prendre de la pierre d'alun ou alors badigeonner les aisselles avec du talc sinon passer du bicarbonate de soude qui marche aussi très bien.

Remplacer un déodorant

Quand on n'a plus de déodorant corporel, il existe plusieurs solutions simples et radicales à utiliser en remplacement.
On peut prendre de la pierre d'alun ou alors badigeonner les aisselles avec du talc sinon passer du bicarbonate de soude qui marche aussi très bien.

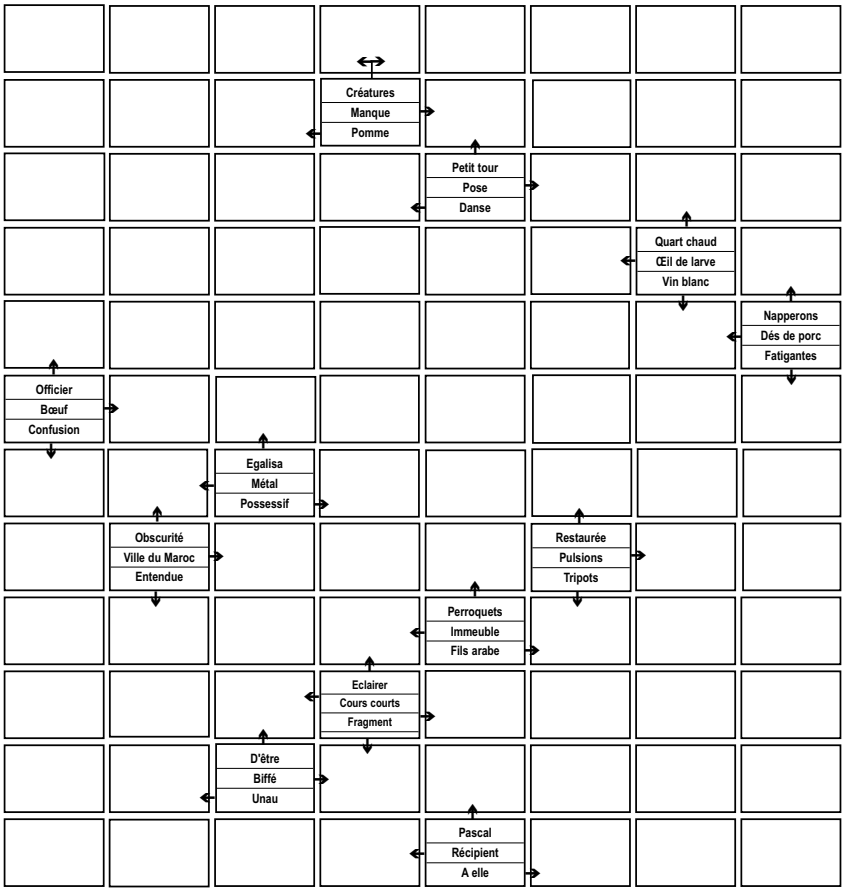
Faire partir une haleine à l'ail

Quand on a l'haleine qui sent l'ail, c'est un remède contre l'amour mais ce n'est pas irréversible et on peut la faire partir très vite.
Voici trois solutions pour retrouver une haleine fraiche : mastiquer un bout de persil cru ou croquer un grain de café ou enfin boire un tout petit peu d'alcool de menthe

Cacher des cernes visibles

Quand on a mal dormi ou qu'on est fatigué, on a rapidement des cernes qui marquent sous les yeux. On peut les estomper facilement en mettant juste un trait de crayon blanc sur le bord de la paupière inférieure et les cernes disparaitront comme par enchantement.

Mots fléchés n° 1766



SOLUTION MOTS FLECHES N° 1765

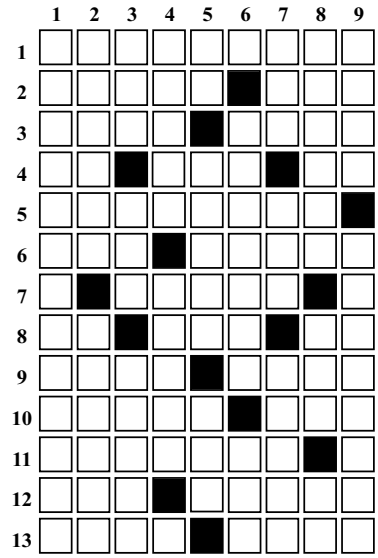
Horizontalement

EPITAPHE
QUOI - SUC
URNES - RH
IE - NULLE
PEAN - CAL
ESTER - IL
M - OSER - E
EON - GAG -
NUES - VOS
TI - AMIBE
SERIE - ET
- SENSEES

Verticalement

EQUIPEMENTS -
PUREES - OUIES
ION - ATONE - RE
TIENNES - SAIN
A - SU - REG - MES
PS - LC - RAVI - E
HURLAI - GOBEE
ECHELLE - SETS

Mots croisés 9/13 n° 1766



HORIZONTALEMENT
1. Devancer - 2. Prodigieux - Trou mural - 3. Arriva - Mille-pattes - 4. Brève liaison - Ils ne vont pas sans les autres - Sa fièvre est contagieuse - 5. Griller - 6. Après sigma - Exceptionnels - 7. En bonne santé - 8. Note de musique - Garçon de courses - Cri d'admiration - 9. Brouillard urbain - Cervidé scandinave - 10. Recours à une juridiction supérieure - Sans eux, pas d'âge - 11. Ville du Kenya - 12. Soutien de vaisseau - Récepteur radio - 13. Laps de temps - Flaires.

VERTICALEMENT
1. Drôle - 2. Instruisit - Gaffe - 3. A elle - Fus au courant - Approuve - 4. Accessoires de rats - Capitale du Maghreb - 5. Il ignore la presse - Chaîne sans fin - Assortiment - 6. Pays nordique - Véhicule urbain - 7. Support de chef - Lentille - Toison du mouton - 8. Accablé de chagrin - Cri de bûcheron - Parfois devant l'année - 9. Crier comme une bête - Commanditaires.

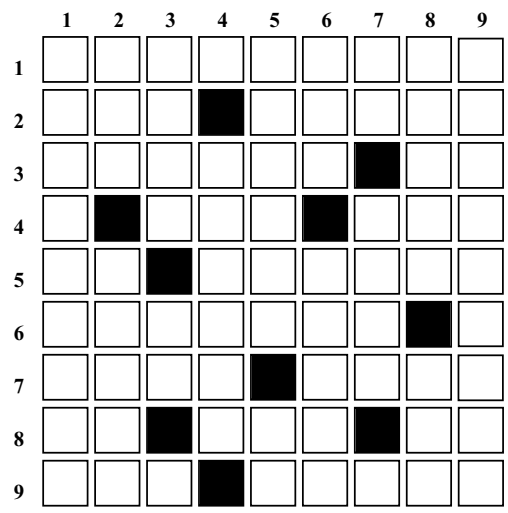
SOLUTION N° 1765

HORIZONTALEMENT
ELAVE - EUT
NEGOCE - NE
TRES - SUIS

VERTICALEMENT
FAVORABLEMENT
LLANOS - ETALER
ULM - SAC - ETAGE
TOPOS - ARS - VOS
I - EBAUBI - BEC -
SIRE - LACAI - ES
TE - IDENTITE - U
ENA - EMEUS - UNI
SAHARA - SENTES

FLUTISTES
ALLO - IENA
VAMPER - AH
ON - OBEI - A
ROSSA - DER
ASA - ULEMA
B - CABANE -
LE - RICTUS
ETES - AISE
MAT - BIT - N

Mots croisés 9/9 n° 1766



HORIZONTALEMENT
1. Matamores - 2. Superficie - Dernier cri - 3. Salé et séché à la fumée - Particule nucléaire - 4. Gâteau - Orifice - 5. Egouttoir - Chat - 6. Nigaudes - 7. Produit de teinturerie - Ancienne mesure de capacité - 8. Mélo pour geisha - Forme d'auxiliaire - Largeur d'étoffe - 9. Celés - Appuis.

VERTICALEMENT
1. Attachant - 2. Beau parleur - Tricheur - 3. Nombre de preuve - Contracté - 4. Larcin - 5. Pointus - Sur la table de dessin - 6. Il suit la tétée - Ajourne - 7. Dans une alternative - Bien charpenté - 8. Habilla - Rivière d'Asie - 9. Poissons osseux.

SOLUTION N°1765

HORIZONTALEMENT

ATTRIBUTS
PERIME - GI
PEU - BRAVE
E - EPUCE - G
SALI - ERIE
ALLEGROS -
NIECE - SEC
TA - ENCORE
ISO - SALES

VERTICALEMENT

APPESANTI
TEE - ALIAS
TRUELLE - O
RI - PIECE -
IMBU - GENS
BERCER - CA
U - AEROSOL
TGV - ISERE
SIEGE - CES

Soduku 38

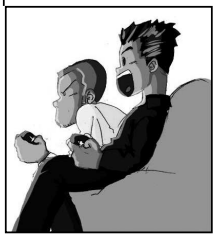
Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

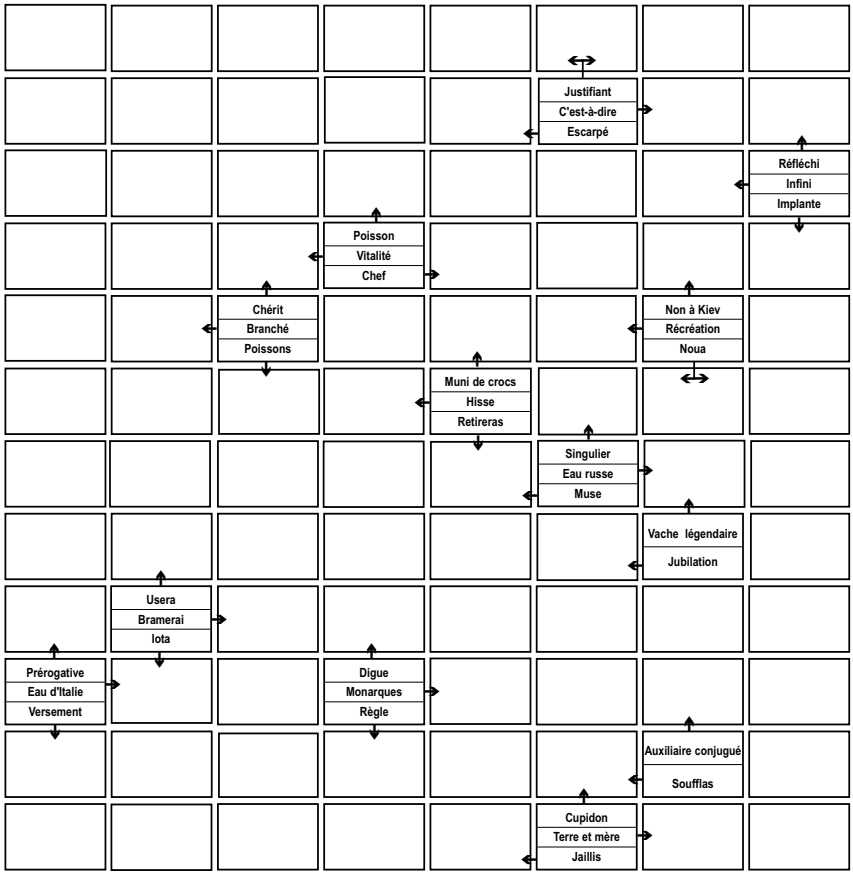
		4		9	6	3		
			8					
	6	5	2				1	
2			9					3
	7	9				2	6	
4					2			7
	1				8	5	4	
					4			
		3	6	2		7		

Solutions

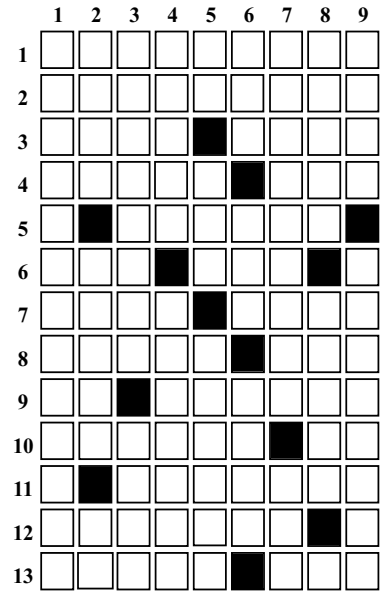
6	4	3	2	1	7	5	8	9
1	5	2	8	3	9	6	7	4
8	9	7	4	6	5	2	1	3
7	3	6	9	5	8	1	4	2
5	1	4	6	7	2	3	9	8
2	8	9	1	4	3	7	5	6
3	2	1	7	9	4	8	6	5
9	7	5	3	8	6	4	2	1
4	6	8	5	2	1	9	3	7



Mots fléchés n° 1012



Mots croisés 9/13 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Vigilante - 2. Pour rien - 3. Cape - Danseuses - 4. Interloque - Et approuvée - 5. Perçus - 6. Possessif - Quelques planches - 7. Solution - Pays de Gandhi - 8. Arrives - Hors de portée - 9. Esperluette - Représentations symboliques - 10. Ouvrier - Peau de vache - 11. Fixer solidement - 12. Engin spatial - 13. Proposition - Lentillon.

VERTICALEMENT

1. Violemment - 2. Adverbe excessif - Imprime - Signe de soulagement - 3. Rouée de coups - Sous-sol - 4. Taille - Démarres - 5. Comme un ver - Ecole de cadres - Composition - 6. La détente y est indispensable - Il suit la levée - Mal - 7. Née dans une botte - Crie comme un chevreuil - 8. Nippés - Moitié - 9. Elle porte le gigot - Forces.

SOLUTION MOTS FLECHES N° 1011

Horizontalement

- LIMOGER
HALA - AMI
UNITE - IS
RI - ENTRE
LEVE - USE
URE - PA - S
BERCAIT -
ESSAI - AC
R - EVENTE
LORI - IOS
UT - TALUS
SALER - SE

Verticalement

- HURLUBERLUS
LANIERES - OTA
ILI - VERSER - L
MATEE - CAVITE -
O - EN - PAIE - AR
GA - TUAI - NIL -
EMIRS - TATOUS
RISEES - CESSE

SOLUTION N° 1011

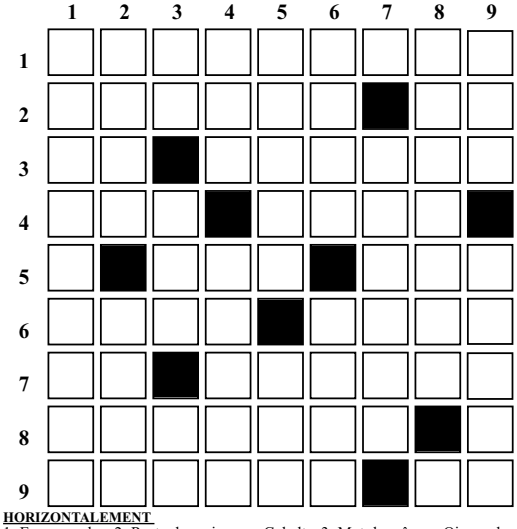
HORIZONTALEMENT

GRANDPAPA
RECUEILLI
ACTIF - LIE
THERAPIE -
TE - EVIERS
EST - OSE - O
S - SORT - MU
- CIVIERES
GUGUSSES -
AVALE - SUE
GENE - AIRS
NEE - ONDES
ESSOREUSE

VERTICALEMENT

GRATTES -
GAGNE
RECHES -
CUVEES
ACTE - TSI-
GANES
NUIRE - OVULE -
O
DEFAVORISE -
OR
PI - PISTES - ANE
ALLIEE - RESIDU
PLIER -
MESURES
AIE - SOUS -
ESSE

Mots croisés 9/9 n° 1012



HORIZONTALEMENT

1. Es suspendu - 2. Reste de moisson - Cobalt - 3. Mot de môme - Oiseau des bois - 4. Ecrivain algérien - En abondance - 5. Mesure agraire - Monceau - 6. Inonde - Enjouée - 7. Petit tour - Loua un bateau - 8. Mise en fosse - 9. Eparpillées - Ancien.

VERTICALEMENT

1. Elles sont en instance - 2. Etançon - Agrémente - 3. Venu au monde - Couleur de robe de cheval - Symbole chimique - 4. Hibou - Abjure - 5. Esclave à Sparte - Cri d'arène - 6. Possessif - Il sonne la mort - 7. Paginais - 8. Enlevais l'eau de la barque - 9. Petite pièce - Récipients.

SOLUTION N° 1011

HORIZONTALEMENT

ASSIDUITE
PIEDESTAL
P - LYCEE - F
REFLUE - RE
ET - LE - DA
TAPI - POTE
E - EQUIPER
EPOUSEE - I
SONE - DEME

VERTICALEMENT

APPRETEES
SI - ETA - PO
SELF - PEON
IDYLLIQUE
DECUE - US -
USEE - PIED
ITE - DOPEE
TA - RATE - M
ELFE - ERIE

SODUKU 141

Pour jouer au Soduku

- Placer un chiffre de 1 à 9 dans chaque case vide
-Chaque ligne, chaque colonne et chaque carré de neuf cases, délimité par un trait plus gras, doivent contenir les chiffres de 1 à 9
-Chaque chiffre ne doit apparaître qu'une fois dans la ligne, la colonne et la région
Le total des chiffres de chaque région doit être égal à 45

	9	2			4	1		
				8				
1	7		6				9	8
5	2		8				4	1
6		8	2	9		3		5
					7			
			9	1				
7		1				5	6	
	8			7	5	2	1	



SOLUTIONS

6	7	8	9	5	2	4	1	3
5	1	3	4	6	7	2	9	8
9	4	2	1	3	8	7	5	6
7	5	9	2	1	6	3	8	4
3	8	4	7	9	5	6	2	1
2	6	1	8	4	3	5	7	9
1	2	7	3	8	4	9	6	5
4	9	6	5	2	1	8	3	7
8	3	5	6	7	9	1	4	2

LE JEUNE INDEPENDANT

Retrouvez votre journal
sur tous les supports numériques



TF1 20 55 Les experts : Cyber



Avery et son équipe enquêtent sur une affaire de piratage collectif dont ont été victimes des personnes n'ayant aucun lien entre elles. Les agents apprennent bientôt qu'elles avaient toutes le même psy. Raven s'inquiète car Nelson ne répond pas à ses messages. Ce dernier a découvert que Ryan est toujours la proie de son hacker qui continue de l'espionner. Parallèlement, Krumitz rencontre par hasard l'assassin de ...

france 2 20 55 Bienvenue en Sologne



Les Lepic à Sèvres, c'est terminé. Fabienne et Renaud ont déménagé en Sologne pour ouvrir un gîte avec Christophe et Tiphaine. Mais la clientèle n'est pas au rendez-vous et Fabienne ne s'acclimate pas vraiment à la vie à la campagne. Du côté des Bouley, Denis est en pleine remise en question. Il en a assez d'être Médusor et veut investir toutes ses économies dans une péniche pour y installer un restaurant solidaire.

france 3 20 55 Paris-SG (L1) / Lyon (L1) - Football. Coupe de France. 8e de finale.



Un parfum de revanche flottera, ce soir, sur la pelouse du Parc des Princes. Le mois dernier, les Lyonnais ont en effet été éliminés de justesse (2-1) en quart de finale de la Coupe de la Ligue par le PSG de Lucas Moura et de Zlatan Ibrahimovic au terme d'une opposition équilibrée et indécise. En net progrès depuis la trêve hivernale, les joueurs de Bruno Génésio reviennent dans la capitale avec de réelles ...

M6 20 55 Maison à vendre



Caroline et Laurent, âgés de 36 ans, ont vécu une décennie dans leur chalet au milieu des bois, dans l'Essonne, où ils ont élevé leurs deux enfants. Aujourd'hui, le couple se sépare. Le côté atypique de la maison, l'agencement des pièces et les travaux à finir ont dissuadé de potentiels acheteurs. Stéphane Plaza et Sophie Ferjani les aident à terminer tous les travaux et apportent de la modernité pour provoquer la vente • Colette, 73 ans, et Jacques, 71 ans, possèdent une demeure en Seine-Saint-Denis trop grande pour eux depuis le départ de leurs trois enfants. Après douze mois de visites, ils n'ont toujours pas trouvé d'acquéreur. Stéphane Plaza et Emmanuelle Rivassoux vont devoir redonner ...

TV5MONDE 20 55 Bêtes curieuses



Au Japon, le docteur Kfoury rencontre des personnes qui affectionnent tout particulièrement les animaux. La carpe nishikigoi ou le chien Shiba-inu sont de véritables trésors nationaux. Il s'initie également à la technique scientifique de la grenouille transparente et évoque le chien viverrin, plus connu sous le nom de tanuki.

CANAL+ 20 55 Suite française



En 1940, Lucile vit avec madame Angellier, sa belle-mère, une inflexible propriétaire terrienne, dans une bourgade du centre de la France. Toutes deux assistent à l'arrivée en masse des soldats allemands, que les habitants doivent accueillir. Les deux femmes voient donc avec méfiance le lieutenant Bruno von Falk s'installer chez elles. Sans nouvelle de son mari, au front, Lucile est peu à peu troublée par l'arrivée de cet homme.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	05:56	12:43	15:40	18:07	19:26
CONSTANTINE	06:00	12:48	15:45	18:12	19:31
ALGER	06:15	13:02	15:59	18:26	19:45
OUARGLA	06:03	12:53	15:57	18:24	19:38
CHLEF	06:21	13:09	16:07	18:34	19:52
MOSTAGANEM	06:26	13:14	16:12	18:39	19:57
ORAN	06:29	13:17	16:15	18:43	20:00

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 5395 - MERCREDI 29 RABIE EL THANI 1437

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Max	Min
Alger	19°	13°
Oran	20°	12°
Constantine	15°	6°
Ouargla	24°	5°

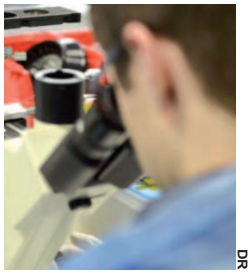
LE DIRECTEUR DU CREAD À PROPOS DE LA FUITE DES CERVEAUX

Un prolongement du «pillage des ressources africaines par des puissances mondiales»

La vision de la fuite des cerveaux s'inscrit comme un prolongement du pillage, par des puissances mondiales, des ressources et des compétences des pays africains, a estimé, hier à Alger, Mohamed Yassine Ferfara, directeur du Centre de recherche en économie appliquée pour le développement (CREAD).

Le chercheur, qui intervenait lors de la présentation de l'ouvrage du CREAD intitulé «De la fuite des cerveaux à la mobilité des compétences? (une vision du Maghreb)», a déclaré que «la vision de la fuite des cerveaux s'inscrit dans le prolongement du pillage des ressources et des compétences des pays africains par certaines puissances mondiales».

Pour ce qui est de la mobilité des compétences, il a indiqué que celle-ci «invite à l'organisation de la circulation des compétences dans l'intérêt du pays d'origine, du pays d'accueil et surtout dans l'intérêt du migrant comme un acteur social à part entière».



DR

Il a relevé, dans ce sens, la «faiblesse» des capacités de rétention des pays d'origine face aux éléments «attractifs» des pays développés, estimant que «nous sommes devant une lutte entre forces inégales pour la matière grise». Le chercheur Mohamed Saïb Musette, coordinateur de l'ouvrage, a souligné que ce travail de recherche «est le fruit d'une collaboration entre le CREAD et le bureau de l'Organisation internationale de travail (OIT) d'Alger pour cerner le phénomène de la fuite des cerveaux, dans son évolution et son mode de traitement dans les pays du Maghreb avec un focus sur l'expérience algérienne, mais aussi avec la contribution d'experts du Maghreb (Maroc, Mauritanie et Tunisie)».

Relevant que «la complémentarité entre les différentes approches a permis de cerner toutes les dimensions», il a estimé que «ce renouvellement de la lecture dans les pays du Maghreb offre une vision plurielle qui s'adresse à tous les spécialistes des migrations internationales».

Pour le directeur du bureau de l'OIT à Alger, M. Mohamed Ali Deyahi, l'ouvrage collectif «apporte une vision maghrébine sur un phénomène qui présente un enjeu capital pour le développement économique et social des pays de la sous-région». Il a ajouté que le BIT «ne cesse de mener des actions dans le monde du travail pour la pleine contribution des compétences de la diaspora au développement de la sous-région».

APS

DANS PLUSIEURS OPÉRATIONS DANS LE SUD DU PAYS

Huit contrebandiers et vingt-six immigrants clandestins arrêtés

QUATRE contrebandiers ont été arrêtés et 16,5 tonnes de denrées alimentaires ont été saisies, avant-hier, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam, de même que quatre autres ont été appréhendés à Djanet, a indiqué le ministère de la Défense nationale dans un communiqué. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset, de Bordj Badji Mokhtar et d'In Guezzam (6e région militaire), en coordination avec les éléments de la Sûreté nationale, ont arrêté, le 8 février 2016, quatre contrebandiers et ont saisi un camion, deux véhicules tout-terrain, 16,5 tonnes de denrées alimentaires et 1 200 litres de carburant destinés à la contrebande», précise le même communiqué. Dans la 4e région militaire, un détachement du secteur opérationnel de Djanet a appréhendé quatre contrebandiers et a saisi un véhicule tout-terrain, trois détecteurs de métaux et des téléphones portables, ajoute la même source. D'autre part, «des éléments de la Gendarmerie nationale relevant des secteurs opérationnels de Ouargla et de Biskra ont arrêté vingt-six immigrants clandestins», selon la même source.

M. B.

IGHRAM

Trois personnes dont une fillette décèdent par asphyxie

TROIS personnes ont été retrouvées mortes dans leur salle de bain avant-hier vers 19h38 dans la commune d'Ighram, daïra d'Akbou. Il s'agit d'une fillette de 2 ans, sa maman de 30 ans et sa grand-mère âgée de 53 ans. «Le drame a été découvert par un membre de la famille, suite aux multiples appels sans réponse, du mari qui était absent (travaillant au Sud). Très inquiet suite à cela, le mari a demandé à son proche de se rendre chez lui pour s'enquérir de sa famille et il a découvert le drame. Il a alerté ensuite nos secours», a indiqué la Protection civile dans un communiqué de presse. Les corps des trois victimes qui seraient asphyxiées par le monoxyde de carbone ont été évacués vers la morgue de l'hôpital d'Akbou, par les pompiers. «Nos secours de l'unité de la Protection civile d'Akbou ont du intervenir, suite à l'asphyxie probable par le monoxyde de carbone de trois personnes de la même famille», lit-on dans le même communiqué. Il est précisé que «le chauffe-bain a été installé dans le couloir de l'habitation, mais aucune évacuation des gaz brûlés». La gendarmerie a été alertée et elle s'est rendue sur le lieu. Elle a ouvert une enquête pour déterminer les circonstances du décès des trois victimes.

N. B.

LUTTE ANTIDROGUE

Saisie de plus de 5 quintaux de kif traité à Oran

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi, dimanche dernier, 5 quintaux et 17 kilos de kif traité, lors d'une opération qui a permis le démantèlement d'un réseau composé de quatre narcotrafiquants, selon ce corps sécuritaire. La saisie a été opérée au niveau de la localité de Belgaid (Est d'Oran) au moment où les narcotrafiquants s'apprêtaient à acheminer leur marchandise vers une destination inconnue. Les mis en cause, âgés entre 28 et 32 ans, sont tous des repris de justice, selon la même source. Cette opération a permis également la saisie de trois véhicules dont un taxi, utilisé pour ouvrir le chemin et alerter les membres de la bande en cas de barrages ou patrouilles sécuritaires. Par ailleurs, la fouille des véhicules a permis aussi de découvrir une quantité de comprimés psychotropes destinés à la commercialisation.

S. N.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

43 morts et 1 355 blessés en une semaine

QUARANTE-TROIS personnes ont trouvé la mort et 1 355 autres ont été blessées dans 1 097 accidents de la circulation enregistrés durant la période du 31 janvier au 6 février 2016, au niveau national, selon un bilan rendu public hier par la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Laghouat avec 6 personnes décédées et 50 autres blessées, note la même source. En outre, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 568 interventions pour procéder à l'extinction de 869 incendies urbains, industriels et incendies divers. Par ailleurs, 4 028 interventions ont été effectuées durant cette même période pour la couverture de 3.575 opérations diverses et assistance à personne en danger.

R. N.

TIZI OUZOU

Grande opération policière dans les milieux de débauche

AGISSANT sur la base d'un renseignement, les éléments de la brigade de recherche et d'investigation relevant de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou ont réussi une grande opération contre le milieu de prostitution et des truands au cours de la journée du 2 février en mettant hors d'état de nuire deux hommes et sept femmes.

L'opération en question a ciblé au cours de cette journée du 2 février, à une heure du matin, un local, sis à la zone industrielle de Thala-Athmane, transformé en un lieu de prostitution, vente et consommation illicites de boissons alcoolisées.

C'est ce qu'a indiqué un communiqué de la cellule de communication de la sûreté de wilaya de Tizi-Ouzou parvenu à notre bureau.

Le communiqué précise que durant cette opération, il a été procédé à l'interpellation du tenancier, son employé et sept femmes originaires de plusieurs wilayas du pays, et la saisie d'une quantité de stupéfiants, de 1223 bouteilles d'alcool de différentes marques, une somme d'argent obtenue de la vente d'alcool, des armes blanches, des aérosols lacrymogènes ainsi que du matériel de musique.

Présentés devant le parquet de Tizi-Ouzou le 4 février 2016 pour «création de lieu de débauche, vente illicite de boissons alcoolisées, racolage, port d'armes blanches prohibées et détention de stupéfiants, le tenancier a été condamné à deux ans de prison ferme et une amende de 100 000 DA d'amende, son employé et deux femmes à 18 mois de prison ferme et une amende de 100 000 DA ; tandis que les cinq autres femmes ont été condamnées à une année de prison avec sursis et une amende de 50 000 DA chacune.» précise noter source.

S. T.